

2024

Rapport
annuel



Assomption Vie

Table des matières

3

Conseil d'administration et membres de la direction

4

Nos employé.e.s, notre fierté

6

Assomption Vie rend hommage aux employé.e.s qui ont contribué à son succès!

8

Mot du Président du conseil d'administration

10

2024 en un mot

11

Nos faits marquants de l'année

12

Mot du Président-directeur général

14

Notre santé financière

15

Engagement communautaire et expérience employé.e.s

20

Placements Louisbourg

21

Lavvi

Nous reconnaissons que notre siège social est situé sur le territoire traditionnel non cédé des Wolastoqey (Malécites) et des Mi'kmaq depuis la construction de l'édifice en 1970.

Rapport annuel: document pour tou.te.s.

Conseil d'administration



Ivan Toner
IAS.A
Président du conseil
Président,
MelamTech
Consulting



Sébastien Dupuis
CPA, CA
Président-directeur
général,
Assomption Vie



Alain Bossé
Vice-président
du conseil
Consultant



Geneviève
Laforge
LL.B, ASC
Secrétaire générale
et directrice du
développement
organisationnel,
Assomption Vie



Luc Farmer
FICA, MAAA
Actuaire



Monica
Gaudet-Justason
Présidente-
directrice générale
du Conseil
d'entreprises du
Nouveau-Brunswick



Marc Landry
CPA, CMA
Chef de la
technologie, Major
Drilling



Mylène Lapierre
CPA, CA, CFE,
EMBA, FCG, Pro
Dir., PLC
Présidente directrice
générale, CPA
Nouveau-Brunswick



Denis LeBlanc
Entrepreneur



Adrienne Oldford
Directrice générale,
Institut McKenna



Nathalie Proteau
Vice-présidente,
répartition d'actifs
et gestion externe,
Fonds de solidarité,
FTQ



Steven Ross
Administrateur
de sociétés

Membres de la direction



Sébastien Dupuis
CPA, CA
Président-directeur
général



Michel Allain
FICA, FSA
Vice-président,
chef de la direction
financière et
actuaire en chef



Luc Bossé
B.B.A.
Vice-président,
ventes et marketing



Réjean Boudreau
B.B.A.
Vice-président,
expérience clientèle



Tony McLaughlin
B.Sc.
Vice-président, chef
de l'information et
de la technologie



Michel Simard
FICA, FSA
Vice-président,
assurance
collective



Marie-Claude
Thibodeau
AICA, ASA
Vice-présidente,
actuariat et
développement
de produits



Nos employé.e.s, notre fierté

Employé.e.s siège social, Placements Louisbourg et Lavvi

Assomption Vie

Agnew, Scott Kevin
Ait Si Brahim, Loubna
Aka, Yves-Roger
Allain, Keith
Allain, Michel
Allain, Nadine
Amberman, Shawn
Amimri, Amira
Anjorin, Kamal
Arsenault, Denis
Arsenault, Jasmine
Arsenault, Michelle
Arsenault, Sophie
Arsenault, Sylvie
Audet, Daniel
Babineau, Monique
Bakkali, Nabil El
Beefeya, Shalini Divya
Beeharry, Soumedha Devi
Bélanger, André
Belliveau, Sylvie
Benlabiod, Lotfi
Benoit, Eric
Bergevin, Mandy
Berry, Suzanne
Berthe, Rene
Berthomieu, Marie
Birba, Gloria Carelle
Blondeau, Marc-André
Bordage, Lisa
Bossé, Luc
Bouchard, Pierre-Luc
Boucher, Stéfany
Boudreau, Marc
Boudreau, Patrick

Boudreau, Rejean
Boudreau, Sophie
Bourgeois, Isabelle
Bourgeois, Megan
Bourgeois, Melanie
Bourgeois, Renée
Bourgeois-Caya, Sarah
Bourque, Lucie
Bourque, Nicole
Breau, Brenda
Breau, Jakob
Breau, Jammy
Brideau, Lise
Brun Leblanc, Monika Stephanie
Brun, Dina
Brun, Renelle
Brun, Sebastien
Burnet, James
Caissie, Debbie
Caron, Julie
Carrier, Mélanie
Cassidy, Kristine
Charron, Samuel
Colquhoun, Mélanie
Comeau, Rachel
Comeau, Sylvie
Cormier, Daniel
Cormier, Jolène
Cormier, Tania
Couture, Alexis
Cyr, Nathalie
Da Silveira, Sewa Yao-Yao
Daigle, Marie-Josée
Dalissier, Lydie
De Serres, Renay
Desbles, Anne-Sophie

Desmeules, Rachelle
Despres, Robert
Dionne, Nicole
Drouin, Alexandre
Duguay, Monique
Duncan, Louis-Nicholas
Dupuis, Sébastien
Elliott, Celine
Fahim, Farnaz
Fatoki, Akinwale
Febrer, Iris Tosca
Fitzgerald, Alain
Folett, Joceline
Fougère, Laurier
Francoeur, Lyne
Gagnon, Lina
Galeano, Patricia
Gallant, Sandra
Gallien, Pascal
Gaudet, Ginette
Gaudet, Gisèle
Gaudet, Mathieu
Gaudet, Serge
Gautreau, Jessica
Gautreau, Nadine
Gauvin, Danielle
Gauvin, Jean-Luc
Gauvin, Mélanie
Gawum, Ernest
Gervais, Charles
Giard, Maryse
Girouard, Julie
Godbout, Melissa
Godin, Amelie
Goguen, Jacqueline
Goguen, Jean-Marc

Haché, Brandon
Haché, Carole Lise
Haché, Mario
Hachey, Danie
Harquail, Shawn
Hebert, Luc
Hebert, Veronique
Hounkpe, Koflax
Idrissi, Mohammed Lahmidi El
Jobin, Jacques
Jones, Evan
Jordan, Jacqueline
Joseph, Nathalie
Koshul, Jennifer
Kouame, Olivier
Kouassi, Melan
Kruthiventi, Chiranjeevi Sai Ram
Laforge, Geneviève
Lagace, Sonia
Lahlali, Kenza
Lahlou, Youssef
Landry, Emilie
Landry, Jean-Marc
Landry, Katherine
Landry, Martin
Landry, Monica
Lanteigne, Pierre-Paul
Larocque, Reno
Lavigne, Natalie
Leblanc Gagnon, Karine
Leblanc St-Onge, Melanie
Leblanc, Brigitte
Leblanc, Céline
Leblanc, Charline
Leblanc, Jean-Valmond
Leblanc, Joline Diane

Leblanc, Lucie
Leblanc, Lynn
Leblanc, Lynn M
Leblanc, Marcus
Leblanc, Melanie
Leblanc, Monique
Leblanc, Nadia
Leblanc, Nadine
Leblanc, Pauline T
Leblanc, Stéphanie
Leblanc, Sylvie H.
Leblanc, Tina
Leblanc-Gallant, Nicole
Léger, Carolyn
Léger, Georges
Leger, Joanne
Leger, Marianne
Legere, Antoinette
Lessard, Rebecca
Levesque, Louis-Philippe
Ma, Kimberly
Maillet, Mireille
Maillet, Natalie
Maillet, Stephane
Maillet, Stephane
Maillet-Gendron, Donna
Mailman, Liette
Malschafsky, Denise
Mandjo, Elie
Martin, Danilyne
Martin, Marie-Pier
Martin, Michel
Martin, Pierre
Mazerolle, Roger
Mccallum, Melanie
Mclaughlin, Tony
McLeod, Renée
Melanson, Cinthia
Melanson, David
Melanson, Sophie
Melanson, Sylvie
Meziani, Lotfi
Michaud, Claudine
Morin, Christa
Morin, Lynne

Mukuna, Steve
Nadeau, Élodie
Ngono, Alexandra
Niles, Odette
Nkeuna, Constantin Nsikam
Noel, Ghislain
Noel, Guillaume Jones
Noël, Sophie Julie
Nzigamasabo, Marina
Okohossi, Joachim
Ouellet, Allain
Ouellette, Anick
Ouellette, Melanie
Parker, Lynn
Pelletier, Scott
Pineau, Jeremy
Pitre, Jean-Lou
Poirier, Emmanuelle
Poirier, Rachel
Poirier, Serge
Raffy, Thomas
Richard, Anne
Richard, Claudette
Richard, Pierre
Richard, Sheila
Richard, Véronique
Robichaud, Chantal
Robichaud, Claudette
Robichaud, Dominic
Robichaud, Julie
Robichaud, Louise
Robichaud, Sandra
Robichaud, Sophie
Robichaud, Sophie M
Roccallum, Timmy
Roussel, Cassandra
Roussel, Sébastien
Roy, Judy
Ryan, Jennifer
Sadler, Angela
Saghir, El Mehdi
Sarrasin, Nicolas
Saulnier, Alexandre
Savoie, Rachel
Savoie, Sylvie

Simard, Michel
Sonier, Michael
Souma, Jenny
St-Jean, Valerie
St-Leger, Sally
Stoshack, Abigail
Surette, Melanie
Surette, Sara-Anne
Surette, Yvette
Tan, Olivier
Thébeau, Marise
Thébeau, Patrick
Thériault, Alain
Thériault, Josée
Thériault, Yves
Thibodeau, Jayden
Thibodeau, Karilyn
Thibodeau, Marie-Claude
Tia, Eunice
Tidd, Christine
Toussaint, Charles
Tremblay-Gosselin, Jordan
Useni, Ornella
Vautour, Isabelle
Vautour, Joshua
Velo, Munik
Walker, Cameron
Walsh, Connor
Wandji, Herve Yangtang
Wang, Monica
Warren, Aaron
Watusua, Isaac
Zineddine, Sofia

Placements Louisbourg

Beattie, Miguel
Bourgeois, Denis
Bourque, Sam
Castonguay, Marc-André
Ciccone, Vittorio
Currie, Robert
Frail, Derek
Gaudet, Luc
Grenier, Alain
Herrera, Anna

Hniki, Oussama
Horsman Benoit, Deborah
Hurshman, Heather
Lavigne, Anne
Leblanc, Dan
Lewis, Scott
Lurette, Dominique
Mann, Liam
Mayer-Godin, Benoit
Mobilio, Mathieu
Moores, Mike
Murphy, Padraig
Nelson, Jeremy
Roberts, Colin
Robichaud, Daniel
Roy, Mathieu
Selosse, Magalie
Sippley, Caroline
Sturge, Alex
Wynter, Alex

Lavvi

Adamson, Ray
Awad, Roddy
Benoit, Christian
Ceron, Miguel
Clark, Dawson
Cook, Sean
Côté, Francois
Devereaux, Taylor
El Quartassi, Mohammed
Gaudet, Alex
Grass, Malcolm
Guitard, Jeff
Haim, Daniel
Jaber, Ibrahim
Mackenzie, Joel
Mputu, Jocelyn
Poplar, Hudson
Samlioglu, Aliemir
Thibodeau, Eric
Traore, Vincent



Assomption Vie rend hommage aux employé.e.s qui ont contribué à son succès!

Félicitations à nos récipiendaires qui se sont démarqué.e.s en 2024.
Merci à tou.te.s les membres de notre équipe pour leur engagement.



Prix de l'impact communautaire
Judy Roy



Prix de l'influenceur.euse de l'année
Thomas Raffy



Prix de l'accomplissement
Mathieu Gaudet



Prix du joueur.euse d'équipe
Isabelle Vautour



Prix de la personne engageante
Charles Toussaint



Prix du leader positif.ve
Christa Morin



Prix de l'équipe collaborative
Actuariat et développement de produit

Culture organisationnelle

En 2024, grâce aux efforts collectifs de nos employé.e.s en faveur de notre culture organisationnelle, Assomption Vie devient la toute première récipiendaire du Prix Saphir de la culture corporative. Décerné par Human Synergistics, ce prix récompense les entreprises qui atteignent les plus hauts standards d'excellence pour leur culture. Il s'agit du cinquième prix de Human Synergistics remporté par Assomption Vie en cinq ans.

2020	2021	2022	2023	2024
Prix de la Transformation	Prix du Mérite	Prix d'Excellence de la culture corporative	Prix d'Excellence de la culture corporative	Prix Saphir de la culture corporative



Une année exceptionnelle

Mot du Président du conseil d'administration

L'année 2024 a marqué la deuxième année de la mise en œuvre de notre plan stratégique 2023-2025. Celui-ci se concentre sur trois piliers : l'expérience, la distribution et l'efficacité, qui ont chacun connu d'excellents avancements et résultats. Nos résultats financiers plus qu'exceptionnels découlent des efforts de tou.te.s qui ont contribué à des améliorations et efficacités importantes dans nos trois lignes d'affaires et nous ont permis d'atteindre, voire, dépasser dans certains cas, nos objectifs.

Parmi nos réalisations, j'aimerais souligner la transition technologique de notre outil Lia, d'une application, à une plateforme web, qui a amélioré l'expérience de nos partenaires et de notre clientèle au niveau de la vente.

De plus, de récentes embauches ont mis en place des personnes clés qui ajoutent beaucoup aux équipes.

Je mentionne enfin le succès de notre tournée pancanadienne, qui tisse des relations encore plus étroites avec nos gens d'un océan à l'autre.

Notre Compagnie a rayonné tout au long de l'année 2024. C'est une fierté de voir Sébastien Dupuis reconnu pour une deuxième année consécutive parmi les 50 meilleur.e.s PDG au Canada atlantique. . Nous nous considérons choyé.e.s de pouvoir compter sur son leadership exemplaire pour nous guider au jour le jour.

Notre Compagnie s'est en plus démarquée comme l'un des meilleurs employeurs et comme l'un des meilleurs endroits où travailler au Canada Atlantique. Ces reconnaissances renforcent l'expérience unique que nous offrons à nos employé.e.s.

De nos racines mutualistes, j'aimerais aussi souligner nos gens qui continuent de s'engager dans nos communautés. Je salue leurs longues heures de bénévolat au sein d'une multitude d'organismes où ils et elles font une véritable différence.

Une évolution continue de notre culture organisationnelle aura marqué la dernière année. Je tiens à souligner les excellents progrès accomplis pour réellement vivre cette culture de collaboration, de dépassement de soi et de réalisation, au quotidien. Ces efforts nous ont permis de remporter le tout premier prix Saphir de la culture corporative décerné par Human Synergistics!

Nos gens ont travaillé activement pour atteindre ces progrès remarquables, nous guidant où nous sommes aujourd'hui. Une culture forte se traduit par une organisation forte et je crois que nous nous retrouvons maintenant dans une position enviable de ce côté.

Comme une équipe sportive, nous ne pouvons pas arrêter de nous entraîner et de nous améliorer après avoir atteint le fond du filet, le point gagnant, ou la ligne d'arrivée. Le maintien et les résultats n'arrivent pas du jour au lendemain et nécessitent une équipe unie, la confiance des gens et du soutien.

Notre ambassadrice, Kamyille Frenette, nous l'a d'ailleurs bien démontré. Sa qualification et sa participation aux Jeux paralympiques de Paris ont demandé des années d'efforts, de détermination et de dépassement de soi. Inspirées par Kamyille, nos équipes ont travaillé avec acharnement pour améliorer leurs efforts de collaboration et le conseil d'administration salue leurs initiatives constructives pour développer notre culture interne.

Je termine maintenant mon mandat après onze ans au sein de cette belle organisation comme administrateur, président du comité des ressources humaines, puis président du conseil depuis 2022. Ces expériences m'ont démontré l'importance de l'appui des pair.e.s pour bâtir la confiance en soi et réussir à atteindre ses objectifs. J'ai côtoyé des gens exceptionnels dont les talents et l'expertise m'ont inspiré et ont contribué à la croissance de notre Compagnie.

Assomption Vie est unique par sa culture humaniste. Le soutien mutuel au sein de cette organisation prouve que l'on peut accomplir de grandes choses en travaillant ensemble. L'effort collectif et la confiance forment des piliers essentiels à notre succès.

Je vous remercie chacun.e d'entre vous pour votre leadership et votre dévouement pour notre Compagnie. Je ressens aussi une profonde gratitude envers nos partenaires, nos conseiller.ère.s, notre clientèle et nos communautés. Votre confiance joue un rôle essentiel dans notre succès et je vous remercie de votre soutien.

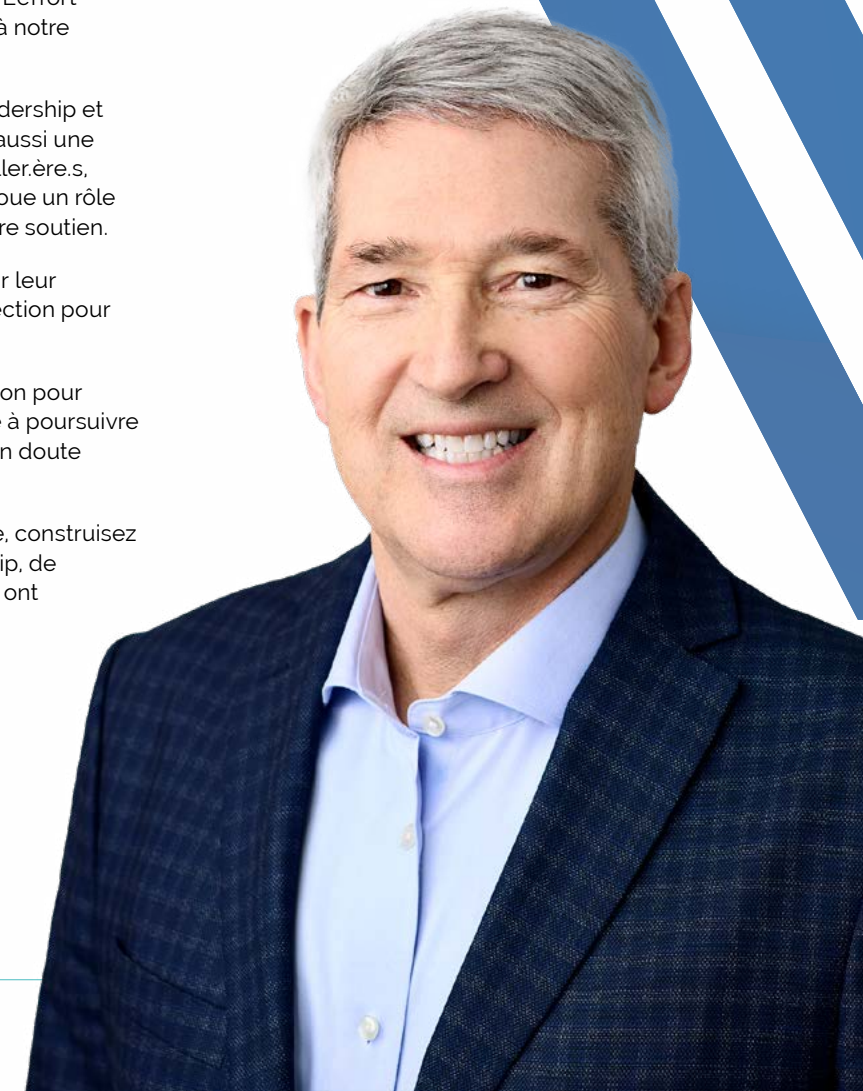
Merci à mes collègues du conseil d'administration pour leur collaboration et leur expertise. Merci à l'équipe de direction pour son leadership exemplaire.

Notre Compagnie se trouve dans une excellente position pour l'avenir, mais le travail n'est pas fini. Je vous encourage à poursuivre vos efforts et à bâtir sur notre momentum. Je n'ai aucun doute qu'Assomption Vie est entre de bonnes mains.

Appuyez-vous sur cette belle culture organisationnelle, construisez cet avenir en vous guidant sur nos valeurs de leadership, de collaboration, de confiance et d'engagement qui nous ont mené.e.s vers ces beaux succès.



IVAN TONER
Président du conseil d'administration





2024 en un mot : Expérience

En 2024, l'expérience a constitué un élément central de nos efforts. L'expérience Assumption Vie est ce qui nous distingue, et nous croyons fermement qu'en développant des stratégies axées sur l'expérience de nos partenaires, conseiller.ère.s, employé.e.s, communautés et de notre clientèle, nous atteindrons nos ambitions.

Cette année, notre engagement envers vivre une culture constructive a permis d'amplifier l'expérience à l'interne, grâce aux efforts remarquables de nos employé.e.s. Nous avons également renforcé notre proximité avec nos conseiller.ère.s et partenaires par le biais de notre troisième tournée pancanadienne, une occasion précieuse de les rencontrer sur le terrain. De plus, la transition de notre application Lia vers une version entièrement web, leur permettent d'offrir une meilleure expérience à nos clientèles.

En parallèle, nous avons continué de travailler avec rigueur sur les deux autres piliers de notre plan stratégique : la distribution et l'efficacité. En repensant notre offre, nous avons mieux répondu aux besoins de notre clientèle, tout en poursuivant l'amélioration continue de nos processus opérationnels. Ces optimisations nous ont permis d'atteindre des résultats records et de renforcer notre positionnement pour l'avenir.

Ces avancées témoignent de notre volonté d'innover et de placer l'expérience au cœur de chaque interaction. Elles nous propulsent avec confiance vers l'avenir, en réaffirmant notre engagement envers l'excellence et l'impact positif.

Nos faits marquants de l'année

Expérience

- **Conseiller.ère.s et partenaires :** Transition de l'application Lia vers une version complètement web. Les rétroactions de nos partenaires sont excellentes, avec un score de 4,7 sur 5 pour la qualité de l'expérience.
- **Employé.e.s :** Taux d'engagement Mercer* de 78 %. Ceci nous positionne dans le premier quartile national, au-dessus de la moyenne canadienne de 68 %.

Distribution

- **Ventes records :** 13,6 millions** de dollars en assurance individuelle et 317 millions** de dollars en placements et retraite.
- Plus grand lancement de produits de l'histoire de la compagnie.
- Développement de 10 nouveaux fonds pour un lancement en janvier 2025.
- 3^e tournée pancanadienne réussie auprès de nos conseiller.ère.s.

Efficacité

- Optimisation de nos procédures opérationnelles et adoption de processus automatisés au sein de plusieurs départements.

* Mercer : Entreprise de conseil en gestion des ressources humaines et des avantages sociaux

** Informations non auditées

Nos gens au coeur de nos accomplissements

Mot du Président-directeur général

Encore une fois, notre Compagnie a connu une année remarquable, et je suis heureux de pouvoir partager quelques-uns de nos principaux accomplissements avec vous.

Célébration de nos 120 ans

En célébrant notre 120^e anniversaire cette dernière année, nous avons pris une pause pour revenir sur les progrès accomplis depuis nos débuts.

Nous ressentons une énorme fierté de savoir que nous contribuons à la protection de notre clientèle en lui offrant des produits d'assurance, et de placements, de qualité en constante amélioration pour répondre aux besoins changeants.

Des ventes et un profit record grâce à l'engagement de nos gens

Assomption Vie a rapporté des ventes et profits records en 2024. Ces résultats témoignent surtout de l'engagement exceptionnel de nos gens à atteindre de nouveaux sommets. J'exprime ma profonde reconnaissance à chacune des personnes qui ont contribué à ce succès.

Des réalisations clés dans nos lignes d'affaires

Nos résultats impressionnants reposent sur plusieurs réalisations clés dans chacune de nos lignes d'affaires.

En assurance individuelle, l'année a été marquée par la transition de notre outil technologique Lia, en collaboration avec notre filiale LAVVI, une experte dans les solutions numériques. Ceci a résulté en la transition de notre application Lia vers une version complètement web. Celle-ci a permis de bonifier significativement l'expérience de la clientèle. Les rétroactions de nos partenaires sont plus que favorables, avec un score de 4,7 sur 5 pour la qualité de l'expérience. Lia web facilite la vente et la distribution de nos produits d'assurance.

En juillet 2024, cette plateforme a joué un rôle central dans le plus grand lancement de produits de notre histoire, avec une offre bonifiée pour mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Cette révision n'a été rien de moins qu'exceptionnelle, soulignant notre engagement envers une qualité sans compromis. Et nous terminons l'année avec des ventes records de 13,6 millions* de dollars.

Notre approche agile continue de nous distinguer dans un marché hautement concurrentiel, nous plaçant en excellente position pour une croissance soutenue.

Notre tournée pancanadienne est revenue pour une troisième année consécutive. Cette fois-ci, elle a regroupé non seulement nos partenaires en placements et retraite, mais aussi ceux en assurance-vie. Ces rencontres sur le terrain connaissent un énorme succès, avec plus de 375 participant.e.s et un taux de satisfaction de 97%, et permettent un contact encore plus personnalisé avec nos équipes de ventes.

Notre ligne d'affaires de placements et retraite a également connu une année exceptionnelle avec des ventes atteignant 317 millions* de dollars. Des améliorations en distribution et aux processus internes ont permis d'atteindre ces récents sommets historiques.

Notre ligne d'affaires de l'assurance collective a poursuivi son évolution en apportant des améliorations significatives à ses processus pour mieux répondre aux besoins de la clientèle. Nous avons également investi dans notre équipe en recrutant des personnes clés, une initiative qui solidifie notre équipe, et nous prépare à soutenir notre croissance 2025.

Des résultats positifs pour Placements Louisbourg

Du côté de notre filiale Placements Louisbourg, elle a connu des résultats positifs avec une croissance de ses fonds d'investissement et de ses actifs, contribuant ainsi à nos résultats exceptionnels. Mentionnons également l'ouverture d'un bureau à Montréal qui jouera un rôle déterminant pour sa croissance future, et qui s'ajoute à ses bureaux de Dieppe, Halifax et Vancouver.

Des succès reconnus à l'externe

Assomption Vie s'est démarqué sur la scène atlantique comme l'un des meilleurs employeurs et l'un des meilleurs endroits où travailler. Ceci est soutenu par un taux d'engagement de nos employé.e.s de 78%, mesuré par la firme Mercer. Ce chiffre dépasse la moyenne canadienne d'engagement de 68% et tout ceci démontre l'impact de nos efforts pour améliorer notre culture organisationnelle.

Un tel taux d'engagement a un effet catalyseur sur la performance globale de notre compagnie et renforce notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques.

Notre culture continue d'évoluer positivement

Cette dernière année, notre culture organisationnelle a continué d'évoluer et de grandir. Nous avons mis l'accent sur l'axe de l'accomplissement de nos employé.e.s, un objectif que nous avons atteint avec succès. Grâce à nos efforts, nous avons obtenu, pour la première fois dans l'histoire de Human Synergistics, le prix Saphir de la culture corporative.

Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à créer un environnement de travail positif et épanouissant pour tou.te.s.

Notre engagement continu envers des pratiques responsables

Et cet engagement va au-delà de notre milieu de travail. Il se reflète également dans nos pratiques d'affaires responsables et notre volonté de faire une différence.

Nous sommes fier.ère.s d'être à nouveau certifié B Corp, ce qui témoigne de notre engagement continu envers des pratiques commerciales responsables qui placent nos communautés et la planète au cœur de nos actions pour bâtir un avenir meilleur pour tou.te.s. Notre structure mutualiste s'aligne naturellement avec les valeurs B Corp qui mettent l'accent sur une vision à long terme, le bien collectif et le bien-être communautaire, soit tous des éléments qui se retrouvent dans notre ADN.

Notre ambassadrice, une source d'inspiration hors du commun

J'aimerais souligner encore une fois l'impact de notre ambassadrice, la para-triatlète olympique, Kamyille Frenette. Son exemple et sa détermination nous ont servi d'inspiration tout au long de l'année et nous étions de tout cœur avec elle lors des Jeux de Paris, où elle a offert une performance exceptionnelle. Kamyille était présente avec nous durant notre assemblée annuelle et ses propos continuent de résonner avec nos équipes.

Reconnaissance d'un parcours exemplaire

Je tiens à remercier chaleureusement Ivan Toner pour ses 11 années de dévouement, de conseils et d'expertise au sein de notre conseil d'administration. Que ce soit comme administrateur, président du comité des ressources humaines ou, plus récemment, président du conseil, son leadership a joué un rôle clé dans notre transformation culturelle et technologique. Ivan a toujours été entièrement engagé, et sa confiance ainsi que ses conseils m'ont profondément marqué. Il laisse une empreinte durable sur notre organisation, et nous lui en sommes sincèrement reconnaissant.e.s.

Ce momentum augure bien pour l'avenir

Le momentum que nous avons connu en 2024 est une excellente indication pour l'avenir. Ce succès collectif nous donne confiance pour l'avenir et nous motive à poursuivre sur cette lancée.

Au nom de l'équipe de direction, je remercie sincèrement chaque membre de notre conseil d'administration et de la famille Assomption Vie pour votre engagement continu. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers nos employé.e.s, nos partenaires d'affaires, nos conseiller.ère.s, et nos communautés qui nous ont accompagné.e.s tout au long de cette dernière année.

Notre succès est votre succès.

Merci!

SÉBASTIEN DUPUIS, CPA, CA
Président-directeur général

* Informations non auditées



Notre santé financière



Nos états financiers consolidés se trouvent à la fin de ce rapport ou sur notre site au assumption.ca.

* Cette donnée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

A- (Excellent) A.M. Best pour une 25^e année consécutive

« En 2024, cette gestion des risques, combinée aux stratégies et aux efforts de nos équipes et conseiller.ère.s, ainsi qu'à la confiance de nos partenaires et de notre clientèle, nous a permis d'atteindre des ventes et des profits records, marquant une étape historique de notre compagnie de plus de 120 ans d'existence. »

- Michel Allain, F.S.A., FICA – Vice-président, chef de la direction financière et actuaire en chef



Engagement communautaire et expérience employé.e.s

Une société plus active pour une meilleure santé collective

Au cœur même de la sécurité financière, Assumption Vie fait une différence pour notre clientèle et nos communautés. Nous voulons protéger la santé et le bien-être de nos gens. C'est pourquoi la santé se retrouve au centre de plusieurs de nos interventions philanthropiques.

Faire bouger les Canadien.ne.s est l'un de nos objectifs, que ce soit par des sorties à vélo, des rencontres sportives ou des tournois de golf. L'activité physique améliore la santé physique et mentale.

Nous bâtissons ainsi un meilleur avenir pour les futures générations en nous appuyant sur nos valeurs mutualistes de solidarité et de pérennité. Déterminé.e.s, nous nous engageons à promouvoir une vie active pour que tou.te.s soient en santé et vivent plus longtemps. Notre engagement est votre bien-être!

Pour un monde meilleur aujourd'hui et demain

Assumption Vie a obtenu pour la deuxième fois la certification B Corp et réaffirme ainsi notre engagement envers des pratiques commerciales responsables qui placent nos communautés et la planète au cœur de nos actions pour bâtir un avenir meilleur. Cette certification reconnaît les entreprises qui respectent des normes élevées de performance sociale et environnementale, de responsabilité et de transparence.

Depuis plus de 120 ans, notre compagnie s'efforce de protéger notre clientèle, nos mutualistes et nos partenaires, tout en ayant un impact positif sur nos communautés et l'environnement. Notre structure mutualiste s'aligne naturellement avec les valeurs de B Corp qui mettent l'accent sur une vision à long terme, le bien collectif et le bien-être communautaire.

Nous continuerons à respecter les normes B Corp et à aspirer à un effet tangible plus grand. Toutes les entreprises ont la responsabilité de contribuer à un monde plus durable, alors rejoignez-nous dans cette démarche!



En 2024, nous avons pour objectif de faire bouger 10 000 Canadien.ne.s.

Grâce à nos engagements, commandites, dons et initiatives, nous avons réussi à dépasser cette cible en atteignant plus de **11 000 personnes.**



Engagée envers nos communautés depuis 1903

Assomption Vie s'engage dans nos communautés depuis nos tout débuts et nous avons établi des relations de longue date avec la collectivité francophone et acadienne ainsi qu'avec nos partenaires locaux. Redonner à nos communautés, à nos partenaires, à nos employé.e.s et à notre clientèle fait partie de notre ADN depuis 1903. Être présent pour les autres incarne profondément nos valeurs mutualistes.

En cette année du 120^e anniversaire de fondation de notre compagnie, trois principaux projets ont illustré notre engagement fidèle et enraciné dans l'histoire.

Histoire liée et héritage partagé

Nous avons célébré à la fois le 120^e anniversaire d'Assomption Vie et le 60^e anniversaire de l'Université de Moncton lors d'une soirée remplie d'histoire organisée par nous et l'équipe d'alUMni de l'université.

Un évènement marquant pour la communauté acadienne

Assomption Vie a eu l'honneur de parrainer et participer au dévoilement du 19^e monument de l'Odyssée acadienne à Annapolis Royal, en Nouvelle-Écosse, en mémoire des 1664 Acadien.ne.s qui ont été déporté.e.s le 8 décembre 1755.

100 ans de santé en français

Assomption Vie est heureuse d'avoir agi comme partenaire communautaire avec la Fondation CHU Dumont lors du dévoilement d'une magnifique murale qui souligne le 100^e anniversaire des services de santé en français au Nouveau-Brunswick et au Canada atlantique.



Nos gens au cœur de notre engagement

120 ans d'impact

À l'occasion de notre 120^e anniversaire, chacun.e de nos employé.e.s ont pu choisir une association à laquelle offrir 120\$, un don fourni par la compagnie, qui souligne notre engagement communautaire en cette année spéciale.



Dans le cadre de cet effort, nous avons eu le plaisir de présenter des dons, d'un montant total de 21 360 \$ de :

- **3 480 \$** à Mieux-être Atlantique.
- **4 080 \$** au Manoir Ronald McDonald.
- **4 080 \$** au Centre Courage.
- **4 440 \$** à la Fondation des maladies de cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick.
- **5 520 \$** à PAW (Société pour le bien-être des animaux).



Nos engagements en action

À vélo pour la cause !

Assomption Vie est fière commanditaire présentateur de l'initiative Au NB, roulons contre le cancer, une initiative organisée conjointement par la Fondation CHU Dumont et la Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton pour amasser des fonds pour le combat contre le cancer.

Un coup contre le cancer

Le 23^e tournoi de golf annuel Assomption a atteint un nouveau sommet en dépassant les 2 millions de dollars amassés au fil des ans pour l'Institut atlantique de recherche sur le cancer. Nous avons pu compter sur plusieurs commanditaires, dont notre commanditaire or, EY.

Pour les sports et la culture de nos jeunes

Notre compagnie était heureuse d'agir comme commanditaire or pour la 43^e Finale des Jeux de l'Acadie qui ont eu lieu dans la municipalité de Grand-Bouctouche. Cet évènement a fait bouger 1300 jeunes dans des compétitions où régnaient l'esprit sportif et la camaraderie.

Notre ambassadrice se surpasse à Paris

Notre ambassadrice et athlète paralympique Kamyille Frenette continue de nous inspirer par sa détermination et son dépassement de soi. Elle a remporté une médaille d'or à la Série Para World Triathlon à Montréal et a terminé quatrième aux Jeux paralympiques de Paris. Kamyille incarne les valeurs d'engagement, de leadership et de confiance d'Assomption Vie. Ses réalisations sont une source d'inspiration et de motivation pour nos équipes.

Construire pour la santé

Assomption Vie a annoncé un don majeur de 50 000 \$ à IWK Health, conjointement avec Placements Louisbourg et nos employé.e.s. Cette collaboration appuiera la construction d'un nouvel établissement d'urgence à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Innovation du domaine chirurgical

Nous sommes extrêmement fier.ère.s de soutenir la Fondation CHU Dumont en contribuant 250 000 \$ envers leur campagne « Un nouvel élan pour la chirurgie » pour doter l'hôpital d'une technologie de pointe!



L'éducation, moteur de notre mission depuis 1903

Dès les premiers jours d'Assomption Vie, l'appui à l'éducation s'est retrouvé au premier plan de notre

engagement communautaire. En effet, nous avons créé une caisse écolière lors du lancement de notre société fraternelle en 1903 afin de soutenir de jeunes gens dévoués.

Cet engagement envers l'éducation n'a fait que se renforcer au fil des ans et la Fondation Assomption Vie répond à cet appel pour bâtir la prochaine génération.

Soutien financier aux étudiant.e.s et institutions

En 2024, la Fondation Assomption Vie a remis 21 bourses à des personnes étudiantes et institutions d'éducation.

Nos bourses annuelles de 10 000 \$, soient celles de Denis-Losier et Fernand-Landry, ont été attribuées à Alex Brownstein et Émilie LeBlanc.

La Fondation a également offert deux bourses spéciales de 1 200 \$ chacune pour souligner notre 120^e anniversaire lors de notre soirée qui a célébré notre héritage partagé avec l'Université de Moncton.

Bourse des Premières Nations

Nous poursuivons également notre engagement continu vers la vérité et la réconciliation en remettant notre première bourse de 5000 \$ destinée à soutenir les étudiant.e.s des communautés des Premières Nations et résident.e au Nouveau-Brunswick, à Chelsey Arseneault.

Encourager le leadership et la littéracie

La Fondation a de plus encouragé le leadership et la culture entrepreneuriale chez notre jeunesse en commanditant le programme novateur de Place aux compétences.

Nous avons eu le grand plaisir d'interagir avec de jeunes leaders du District scolaire francophone Sud lors d'échanges enrichissants à notre siège social.

Et, enfin, la Fondation Assomption Vie a appuyé le programme de littéracie du mouvement de Ballet Atlantique, une belle initiative qui met de l'avant la littéracie physique, l'expression de soi et le développement artistique chez nos jeunes.

Bourses aux enfants d'employé.e.s

La compagnie a offert ses trois bourses annuelles, aux enfants de ses employé.e.s, à :

- Anika Cormier
- Cassandra Mazerolle
- Nicolas Lanteigne



Vivre l'expérience Assomption Vie

Les moments marquants de 2024

Connexion

Culture : Depuis 2020, nous investissons activement dans une culture constructive axée sur la collaboration, le dépassement de soi et la réalisation. Ces efforts soutenus nous ont permis de remporter, pour une troisième année consécutive et de manière inédite, le Prix d'Excellence de la culture corporative décerné par Human Synergistics.

Association des employé.e.s : Notre association des employé.e.s a animé notre année avec diverses activités, du BBQ estival à la Journée de la Terre, en passant par la soirée du temps des Fêtes, favorisant les interactions.



Épanouissement

Assomption Vie est un employeur où il fait bon évoluer, grâce à un accompagnement attentif et des formations continues pour notre épanouissement professionnel. Classée parmi les meilleurs employeurs du Canada atlantique et les « Best Places to Work », l'entreprise offre un environnement de travail enrichissant.



Humanisme

Chez Assomption Vie, vivre l'expérience se traduit également par notre engagement à promouvoir le bien-être de nos employé.e.s. Nous favorisons la vie active grâce à diverses initiatives :

- Un gymnase privé au siège social, avec accès à des cours de yoga, de bootcamp, un club de marche et de course, ainsi que des services de santé comme la physiothérapie et des plans d'entraînement.
- Un soutien au transport actif, avec des casiers à vélo à même le stationnement du siège social, grâce à un partenariat avec la Coopérative La Bikery.
- Ces actions permettent à nos employé.e.s de concilier bien-être, activité physique et respect de l'environnement.

Impact

Semaine de leadership : Chaque année, l'équipe des ressources humaines organise la Semaine de leadership, une occasion unique de participer à des conférences et des panels sur des sujets clés de l'entreprise. En 2024, cette semaine était centrée sur l'accomplissement et a également marqué le lancement de la première conférence interne du groupe de leadership féminin.

Bénévolat : Du soutien communautaire, au mentorat, en passant par le coaching, nos employé.e.s n'hésitent jamais à mettre la main à la pâte pour redonner à leurs communautés. Leur dévouement cumule

plus de **3 000 heures de bénévolat en 2024.**



Une année de croissance pour Placements Louisbourg

En 2024, Placements Louisbourg, une filiale d'Assomption Vie, a atteint des étapes importantes dans son engagement envers la croissance et l'ajout de valeur pour sa clientèle.

Expansion au Québec avec l'acquisition d'Alizé Capital Inc.

L'été 2024 a marqué une étape significative avec l'acquisition d'Alizé Capital Inc. par Placements Louisbourg. Cette acquisition stratégique a permis à l'entreprise de croître et de renforcer notre présence à Montréal et au Québec, en complément des bureaux existants à Dieppe, Halifax et Vancouver.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle

Placements Louisbourg a fait des progrès significatifs dans l'amélioration de son efficacité opérationnelle grâce au déploiement d'importantes améliorations au niveau de ses plateformes. Ces initiatives nous ont permis de continuer à offrir une expérience client à la clientèle exceptionnelle grâce au développement d'un

nouveau portail clientèle en 2024, lancé début 2025. De plus, ces améliorations ont optimisé les processus de reporting et introduit des capacités de relevés améliorées, renforçant ainsi notre engagement envers l'excellence du service.

Création de valeur à long terme

Placements Louisbourg a également connu une performance continue solide en 2024, maintenant un classement dans le premier quartile sur une base de 5 ans pour toutes nos stratégies d'actions. Ce succès soutenu reflète notre approche d'investissement disciplinée et notre engagement à générer une valeur à long terme pour nos clientèles.

LAVVI



Bonjour, nous sommes Lavvi !

Nous aidons l'industrie de l'assurance-vie dans sa mission d'offrir aux familles canadiennes une sécurité financière.

Réalisations clés 2024

Innovation avec Lavvi Studio

Lavvi a continué à simplifier les flux de travail des conseiller.ère.s en 2024 avec le lancement de Lavvi Studio. Cette plateforme innovante et conviviale facilite l'étape de conformité en automatisant des processus clés, y compris les divulgations des conseiller.ère.s, l'analyse des besoins financiers et les lettres de justification. En offrant plus de flexibilité, d'efficacité et de précision, Lavvi Studio réduit les tâches laborieuses et améliore l'expérience des conseiller.ère.s. La plateforme continuera d'évoluer en 2025 pour soutenir encore mieux les interactions avec la clientèle.

Portail administrateur.rice : Donner le contrôle aux assureurs

La mise à jour du portail administrateur.rice de Lavvi offre aux assureurs une plus grande autonomie. Ils peuvent désormais gérer et personnaliser leurs produits de manière indépendante, ajuster les paramètres, mettre à jour les questionnaires médicaux et les règles commerciales, sans compétences techniques spécialisées. Cette amélioration permet une plus grande réactivité aux changements du marché, offrant ainsi une expérience plus fluide pour les assureurs et les conseiller.ère.s. Lavvi poursuivra ses améliorations en 2025 pour garantir simplicité et efficacité continues.

Une nouvelle identité audacieuse : La refonte de Lavvi

Lavvi a dévoilé une identité de marque rafraîchie et moderne en 2024, signalant clairement l'évolution de l'entreprise et son engagement renouvelé envers l'innovation, la transparence et le partenariat. Cette refonte comprenait une mise à jour de notre site web et de notre identité visuelle, facilitant l'engagement des partenaires avec Lavvi et la compréhension de sa valeur dans la simplification de la distribution d'assurance. Cela renforce la mission de Lavvi et prépare le terrain pour une croissance continue et un leadership affirmé dans l'industrie.

Lavvi est plus qu'une simple technologie. Nous nous engageons à rendre la distribution d'assurance plus facile, plus efficace et prête pour demain. En regardant vers l'avenir, nous restons déterminé.e.s à fournir à nos partenaires la technologie et l'expertise nécessaires pour réussir dans une industrie en constante évolution.

Un message de notre Président-directeur général, Roddy Awad

En réfléchissant à 2024, je suis extrêmement fier de la croissance, des changements et des progrès que nous avons réalisés chez Lavvi. La dernière année a été marquée par des innovations significatives conçues pour simplifier et améliorer l'expérience des conseiller.ère.s et des assureurs.

Parmi ces avancées, nous avons lancé Lavvi Studio, un outil de nouvelle génération qui optimise l'étape de conformité des conseiller.ère.s, tout en améliorant considérablement l'efficacité et la satisfaction des utilisateur.ice.s. Nous avons également amélioré notre portail administrateur.rice, offrant aux assureurs un plus grand contrôle sur la gestion de leurs produits, et leur permettant de s'adapter rapidement sans avoir besoin de compétences en codage. Au-delà de ces améliorations, notre audacieuse refonte de marque a marqué un nouveau chapitre pour Lavvi, renforçant notre engagement à simplifier la distribution d'assurance.

Avec des dizaines de milliers de familles canadiennes assurées d'un océan à l'autre et un taux de satisfaction de plus de 90 % de la part des conseiller.ère.s et de notre clientèle, l'impact de notre technologie est clair. En 2025, nous restons plus déterminé.e.s que jamais à fournir des solutions innovantes, soutenant directement la mission de l'industrie de l'assurance-vie de connecter les familles à la sécurité financière.



Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

États financiers consolidés
Au 31 décembre 2024

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant aux titulaires de polices	24
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	26
État consolidé de la situation financière	27
État consolidé des résultats	28
État consolidé du résultat global	29
État consolidé des variations des capitaux propres	30
Tableau consolidé des flux de trésorerie	31
Notes des états financiers consolidés	32-102

Aux titulaires de polices
d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie et de ses filiales [le «Groupe»], qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du Groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du Groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés du Groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Dieppe, Canada
Le 27 février 2025

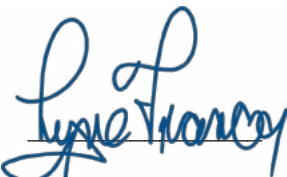
Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

RAPPORT DE L’ACTUAIRE DÉSIGNÉE

Aux titulaires de polices d’Assomption Compagnie Mutuelle d’Assurance-Vie,

J’ai évalué le passif des polices dans les états financiers consolidés d’Assomption Compagnie Mutuelle d’Assurance-Vie préparés conformément aux Normes internationales d’information financière pour l’exercice clos le 31 décembre 2024.

À mon avis, le montant du passif des polices convient aux fins des présentes. L’évaluation se conforme aux pratiques généralement reconnues au Canada et les états financiers consolidés présentent fidèlement les résultats de l’évaluation.

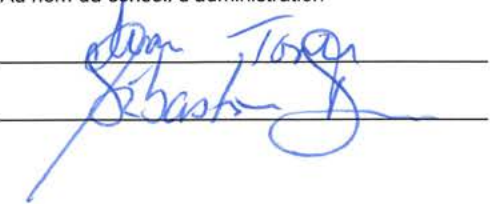
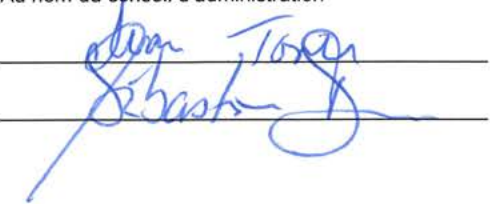


Lyne Francoeur
Fellow, Institut canadien des actuaires

Moncton, Nouveau-Brunswick
Février 2025

Assomption Compagnie Mutuelle d’Assurance-Vie

État consolidé de la situation financière
[en milliers]

Aux	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Actif		
Placements [note 4]		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	44 139
Titres de créance	557 377	466 400
Titres de participation	267 128	148 416
Prêts hypothécaires	199 853	193 654
Autres placements	2 791	516
	1 057 705	853 125
Autres éléments d'actif [note 7]	7 346	6 026
Actifs des contrats de réassurance détenus [note 11]	237 666	240 712
Actifs d'impôt différé [note 16]	5 357	1 306
Immobilisations corporelles	2 671	2 920
Immobilisations incorporelles [note 8]	6 210	6 479
Actifs au titre de droits d'utilisation [note 9]	1 758	2 157
Goodwill	2 226	2 226
Actif au titre des avantages du personnel [note 15]	5 413	6 093
Actif net des fonds distincts [note 10]	990 695	894 913
Total de l'actif	2 317 047	2 015 957
Passif		
Passifs des contrats d'assurance [note 11]	902 080	767 940
Passifs des contrats de placement [note 12]	209 039	151 902
Autres éléments de passif [note 14]	12 489	14 604
Passif au titre des avantages du personnel [note 15]	937	878
Passifs d'impôt différé [note 16]	581	1 815
Obligations locatives [note 9]	2 700	3 147
	1 127 826	940 286
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts [note 11]	393 244	327 543
Passif des contrats de placement des fonds distincts [note 12]	597 451	567 370
	990 695	894 913
Total du passif	2 118 521	1 835 199
Capitaux propres		
Avoir des titulaires de contrats d'assurance		
Excédent cumulé	200 596	187 874
Cumul des autres éléments du résultat global	(3 999)	(10 056)
	196 597	177 818
Participations ne donnant pas le contrôle	1 929	2 940
	198 526	180 758
Total du passif et des capitaux propres	2 317 047	2 015 957
Éventualités et engagement [notes 18 et 19]		
Voir les notes afférentes		
Au nom du conseil d'administration		
	Président du conseil	
	Président-directeur général	

État consolidé des résultats
[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	2024	2023
	\$	\$
Produits des activités d'assurance <i>[notes 11 et 20]</i>	146 921	134 699
Charges afférentes aux activités d'assurance <i>[notes 11 et 25]</i>	(126 217)	(112 364)
Imputation des primes de réassurance payées <i>[note 11]</i>	(38 158)	(37 827)
Sommes recouvrées au titre des contrats de réassurance détenus <i>[note 11]</i>	31 416	28 516
Résultat des activités d'assurance	13 962	13 024
Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif <i>[notes 11 et 21]</i>	6 040	6 207
Autres produits d'intérêts et produits similaires <i>[notes 11 et 24]</i>	28 810	16 659
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN <i>[notes 11 et 23]</i>	20 837	32 308
Profits nets réalisés sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG <i>[notes 11 et 22]</i>	231	422
Total des produits (pertes) de placement	55 918	55 596
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats d'assurance <i>[note 11]</i>	(33 314)	(57 245)
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats de réassurance détenus <i>[note 11]</i>	2 796	18 057
Variations des passifs des contrats de placement <i>[note 11]</i>	(10 522)	(4 850)
Résultat financier net	14 878	11 558
Produits de placement liés à l'actif net des fonds distincts	124 640	77 061
Charges financières liées au passif des fonds distincts	(124 640)	(77 061)
Résultat net des placements des fonds distincts	-	-
Coûts d'emprunt	(217)	(175)
Charges administratives et autres charges opérationnelles <i>[note 25]</i>	(28 259)	(26 387)
Autres produits opérationnels	14 816	11 791
Autres produits et autres charges	(13 660)	(14 771)
Résultat avant impôts sur le résultat	15 180	9 811
Impôts sur le résultat <i>[note 16]</i>	(3 344)	(1 769)
Résultat de l'exercice	11 836	8 042
Résultat attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	(756)	(492)
Titulaires de contrats d'assurance	12 592	8 534
	11 836	8 042

Voir les notes afférentes

État consolidé du résultat global
[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	2024	2023
	\$	\$
Résultat de l'exercice	11 836	8 042
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers, nets des impôts sur le résultat de 898 \$ [(884 \$) en 2023]	(734)	1 616
Montant net reclassé en résultat net, net des impôts sur le résultat de 119 \$ [149 \$ en 2023] <i>[note 22]</i>	(112)	(273)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	(846)	1 343
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies, nets des impôts sur le résultat de 604 \$ [280 \$ en 2023] <i>[note 15]</i>	(369)	(1 049)
Titre de participation à la juste valeur valeur par le biais des autres éléments du résultat global, net des impôts sur le résultat de (2 110 \$) [(478 \$) en 2023]	7 402	854
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	7 033	(195)
Total des autres éléments du résultat global	6 187	1 148
Total du résultat global pour l'exercice	18 023	9 190
Total du résultat global attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	(756)	(492)
Titulaires de contrats d'assurance	18 779	9 682
	18 023	9 190

Voir les notes afférentes

Etat consolidé des variations des capitaux propres
[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	Excédent cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de contrats d'assurance	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
2024					
Solde au début de l'exercice	187 874	(10 056)	177 818	2 940	180 758
Résultat de l'exercice	12 592	-	12 592	(756)	11 836
Éléments qui seront reclassés					
ultérieurement dans le résultat net	-	(846)	(846)	-	(846)
Éléments qui ne seront pas reclassés					
ultérieurement dans le résultat net	-	7 033	7 033	-	7 033
Total du résultat global	12 592	6 187	18 779	(756)	18 023
Cession de titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	499	(499)	-	-	-
Réévaluation des régimes de retraite à prestation définies	(369)	369	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(255)	(255)
Solde à la fin de l'exercice	200 596	(3 999)	196 597	1 929	198 526
2023					
Solde au début de l'exercice	180 389	(12 253)	168 136	3 540	171 676
Résultat de l'exercice	8 534	-	8 534	(492)	8 042
Éléments qui seront reclassés					
ultérieurement dans le résultat net	-	1 343	1 343	-	1 343
Éléments qui ne seront pas reclassés					
ultérieurement dans le résultat net	-	(195)	(195)	-	(195)
Total du résultat global	8 534	1 148	9 682	(492)	9 190
Réévaluation des régimes de retraite à prestation définies	(1 049)	1 049	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(108)	(108)
Solde à la fin de l'exercice	187 874	(10 056)	177 818	2 940	180 758

Voir les notes afférentes

Tableau consolidé des flux de trésorerie
[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
Activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	11 836	8 042
Ajustement pour :		
Variation des contrats d'assurance et de réassurance	137 186	55 614
Variation des passifs des contrats de placement	57 137	37 974
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	(4 682)	(3 567)
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles [note 8]	2 047	2 080
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation [note 9]	398	346
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(20 837)	(32 308)
Profits nets réalisés sur la décomptabilisation d'actifs financier évalués à la JVAERG	(231)	(422)
Charge au titre des régimes à prestations définies	1 009	794
Amortissement de la (prime) escompte sur les actifs investis	(4 682)	(4 868)
Divers	751	556
	179 932	64 241
Variation des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liés aux activités opérationnelles	(5 770)	8 498
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	174 162	72 739
Activités d'investissement		
Titres de créances, titres de capitaux propres et prêts hypothécaires :		
Ventes, échéances et remboursements	163 705	105 484
Achats et prêts	(349 119)	(149 606)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 529)	(1 897)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(186 943)	(46 019)
Activités de financement		
Remboursement sur les obligations locatives	(547)	(338)
Dividende payé aux participations ne donnant pas le contrôle	(255)	(108)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(802)	(446)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(13 583)	26 274
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	44 139	17 865
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	30 556	44 139

Voir la note 17 pour des renseignements complémentaires

Voir les notes afférentes

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

1. Renseignements sur l’entreprise

Assomption Compagnie Mutuelle d’Assurance-Vie, connue sous le nom d’Assomption Vie, a été constituée par une loi privée de l’Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Assomption Vie et ses filiales [collectivement, « le Groupe »] souscrivent des risques d’assurance vie et d’assurance non-vie, comme ceux associés à la mortalité, à l’invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d’offrir à ses clients des solutions de gestion d’actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d’épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu’au Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l’édifice Place de l’Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d’information financière [IFRS], publiées par l’International Accounting Standards Board [IASB] et énoncées dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d’administration le 27 février 2025.

Base de présentation

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s’attend à réaliser les actifs dans son cycle d’exploitation normal dans les douze mois suivant la date de clôture. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s’attend à régler les passifs au cours de son cycle d’exploitation normal dans les douze mois suivant la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L’état de la situation financière du Groupe n’est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l’exception des catégories d’actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens [\$] et sont arrondis au millier près [000 \$], à moins d’indication contraire.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales suivantes :

- | | |
|---|-------|
| • Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée | 100 % |
| 770, rue Main, Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada | |
| • Les Placements Louisbourg Inc. | 70 % |
| 230, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick, Canada | |
| • Lavvi [auparavant Tech Knowledge Solutions] | 52 % |
| 770, rue Main, Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada | |

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d’acquisition, soit la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle, et continuent de l’être jusqu’à la date de la perte de contrôle. Le Groupe détient le contrôle sur les filiales. Il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et il a la capacité d’exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu’il obtient.

L’ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

Instruments financiers

Comptabilisation

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la date de transaction et évalués à leur juste valeur. À l’exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont ajoutés à ce montant.

[a] Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique pour la gestion des actifs et de leurs modalités contractuelles. Les catégories sont les suivantes :

- Actifs financiers évalués au coût amorti
- Actifs financiers, y compris les instruments de capitaux propres, obligatoirement évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [« JVRN »]
- Actifs financiers, y compris les instruments de capitaux propres, obligatoirement évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global [« JVAERG »]

Appréciation du modèle économique

Le Groupe détermine son modèle économique selon le niveau qui reflète le mieux sa gestion des groupes d’actifs financiers aux fins de l’atteinte de ses objectifs d’affaires. Les informations en question comprennent :

- les politiques et les objectifs énoncés pour le portefeuille, y compris si la stratégie de la direction est axée sur l’obtention de produits d’intérêts contractuels, le maintien d’un profil de taux d’intérêt particulier, l’appariement de la durée des actifs financiers sur la durée des passifs connexes ou des sorties de trésorerie attendues, ou la génération de flux de trésorerie de la vente d’actifs;
- la façon dont la performance du modèle économique et des actifs financiers dont la détention s’inscrit dans ce modèle économique est évaluée et présentée aux principaux dirigeants du Groupe;
- les risques qui ont une incidence sur la performance des actifs financiers dont la détention s’inscrit dans ce modèle économique et, en particulier, la façon dont ces risques sont gérés;
- la fréquence, le volume, la valeur et la répartition dans le temps des ventes d’actifs au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

À la deuxième étape du processus de classement, le Groupe évalue les modalités contractuelles des actifs financiers pour déterminer si elles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d’intérêts sur le principal restant dû.

Aux fins de cette évaluation, le « principal » s’entend de la juste valeur de l’actif financier à la comptabilisation initiale et peut varier sur la durée de vie de l’actif financier.

Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l’argent, le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d’intérêts, le Groupe établit si l’actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l’échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l’actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de son évaluation, le Groupe tient compte de plusieurs facteurs, notamment :

- les événements éventuels qui peuvent changer le montant ou l’échéancier des flux de trésorerie;
- les caractéristiques de levier;
- les clauses de remboursement anticipé et de prolongation;
- les modalités qui limitent la créance du Groupe aux flux de trésorerie provenant d’actifs spécifiés;
- les caractéristiques qui modifient la contrepartie pour la valeur temps de l’argent.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont détenus au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- les instruments sont détenus dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir l'instrument pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe classe une partie de ses portefeuilles de titres de créance et de prêts hypothécaires, les billets à recevoir présentés dans les autres placements ainsi que les produits à recevoir et les débiteurs présentés dans les actifs au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la JVRN

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont ceux qui sont gérés selon un modèle économique à la juste valeur ou dont la détention ne s’inscrit pas dans un modèle économique dont l'objectif est la perception de flux de trésorerie contractuels, ou bien à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente. De plus, lors de la comptabilisation initiale, des actifs financiers peuvent être désignés irrévocablement à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une non-concordance comptable éventuelle. Cette catégorie comprend les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne respectent pas le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l’échéance est d’au plus six mois à compter de la date d’acquisition et une part des titres de capitaux propres, sont classés comme étant évalués à la JVRN.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Le Groupe a désigné à la JVRN une partie de son portefeuille de prêts hypothécaires, l'actif net des fonds distincts et les titres de créance auxquels sont adossées les passifs des contrats d’assurance.

Actifs financiers évalués à la JVAERG

Hormis les instruments de capitaux propres, les actifs financiers sont évalués à la JVAERG lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention des instruments s’inscrit dans un modèle économique dont l’objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers;
- les modalités contractuelles de l’actif financier respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe évalue à la JVAERG certains de ses titres de créance qui n’adossent pas les passifs des contrats d’assurance.

Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG

Il est possible, lors de la comptabilisation initiale, de classer de façon irrévocable les placements en titres de capitaux propres en tant qu’instruments de capitaux propres à la JVAERG lorsqu’ils satisfont à la définition de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, et qu’ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Un tel classement est déterminé instrument par instrument.

Afin d’atténuer les incidences de la volatilité, le Groupe a désigné une partie de ses titres de capitaux propres à la JVAERG.

Évaluation ultérieure

Actifs financiers évalués au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt effectif, moins la provision pour moins-value. Le calcul du coût amorti tient compte des escomptes et des primes à l’acquisition ainsi que des commissions et des coûts qui font partie intégrante du taux d’intérêt effectif. Les pertes de crédit sont inscrites à l’état consolidé des résultats lorsque les actifs financiers sont dépréciés.

Actifs financiers évalués à la JVRN

Les actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur à l’état consolidé de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l’état consolidé des résultats. Les intérêts gagnés sont comptabilisés au taux d’intérêt contractuel. Les revenus de dividendes provenant d’instruments de capitaux propres évalués à la JVRN sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir un paiement a été établi. Les intérêts et les dividendes sont inclus dans les autres produits d’intérêts et produits similaires à l'état consolidé des résultats.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Actifs financiers évalués à la JVAERG

Les actifs financiers à la JVAERG sont évalués par la suite à la juste valeur, et les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les actifs financiers, à l'exclusion des instruments de capitaux propres, les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la même manière que pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Les pertes de crédit ne réduisent pas la valeur comptable de ces actifs financiers dans l'état consolidé de la situation financière, qui demeure à la juste valeur. Un montant égal à la provision qui découlerait de l'évaluation des actifs au coût amorti est plutôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avec une charge correspondante en résultat net. Lors de la décomptabilisation de ces actifs financiers, le cumul des profits et des pertes comptabilisées antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net.

Pour les instruments de capitaux propres, les dividendes sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats lorsque le droit de recevoir un paiement a été établi, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente la récupération d'une partie du coût du placement. Les autres profits et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassés à l'état consolidé des résultats. Les instruments de capitaux propres à la JVAERG ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Reclassement des actifs financiers

Le Groupe ne reclasse pas ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale, sauf dans les circonstances exceptionnelles où il acquiert, cède ou abandonne un secteur d'activité.

Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues au titre des titres de créance et des prêts hypothécaires qui ne sont pas détenus à la JVRN.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en deux étapes. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, les pertes de crédit attendues comptabilisées correspondent aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 prochains mois. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée au titre des pertes de crédit attendues sur la durée résiduelle de l'exposition, peu importe le moment de la défaillance.

Le Groupe calcule les pertes de crédit attendues en recourant à des scénarios pour évaluer les insuffisances de flux de trésorerie attendus, actualisées au moyen d'un taux d'intérêt effectif approprié. Une insuffisance de flux de trésorerie est la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus au Groupe aux termes du contrat et les flux de trésorerie qu'il s'attend à recevoir.

[b] Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers dans l'une des deux catégories suivantes :

- Passifs financiers à la JVRN
- Passifs financiers au coût amorti

Les passifs des contrats de placement et les passifs des contrats de placement des fonds distincts sont désignés comme étant à la JVRN.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Les autres éléments de passifs, qui se composent de passifs financiers, comme les fournisseurs et charges à payer, sont détenus au coût amorti.

Évaluation ultérieure

Passifs financiers à la JVRN

Les passifs financiers à la JVRN sont par la suite évalués à la juste valeur, et les profits nets et pertes nettes, y compris les charges d'intérêt, sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Passifs financiers au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêt sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs se composent d'actifs financiers, comme les produits de placement à recevoir et les débiteurs, ainsi que d'actifs non financiers, y compris notamment les frais payés d'avance et les impôts sur le résultat à recevoir.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du contrat de location

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l’amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d’amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d’amortissement sont révisées au moins à la clôture de chaque exercice.

	Méthode d’amortissement	Base d’amortissement	Durée d’amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	De 3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	De 3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucune	Aucune	Aucune
Liste clients	Aucune	Durée d'utilité indéterminée	Aucune

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d’amortissement ou la méthode d’amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d’estimations comptables. La charge d’amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l’immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée d'utilité déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites à l'état consolidé des résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que celles-ci ont pu se déprécier. Un examen est effectué annuellement pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée est comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

Contrats de location

Le Groupe apprécie à la date de passation du contrat si celui-ci est ou contient un contrat de location. Autrement dit, si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur. Le Groupe comptabilise des obligations locatives pour les paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés et des actifs au titre de droits d'utilisation représentant le droit d'utiliser les biens sous-jacents.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location [c'est-à-dire la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation]. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur et ajustés pour toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant initial de l'obligation locative comptabilisée, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date moins les avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur une base linéaire sur la durée la plus courte du contrat de location ou de la durée de vie utile estimative des biens sous-jacents, comme suit :

	Méthode d’amortissement	Base d’amortissement	Durée d’amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée du contrat de location	10 ans
Équipements	Linéaire	Durée du contrat de location	5 ans
Logiciels	Linéaire	Durée du contrat de location	5 ans

Si le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au Groupe la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice futur d'une option d'achat par le Groupe, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation, le Groupe réévalue la valeur comptable de l'actif. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites à l'état consolidé des résultats.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les obligations locatives à la valeur actuelle des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et les montants devant être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées pour résiliation du contrat de location, si la durée reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location, car le taux d'intérêt implicite des contrats de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour refléter les intérêts sur les obligations locatives et diminuée des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, de modification des paiements de loyers [par exemple modifications des paiements futurs résultant d'une modification d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer ces paiements de loyers] ou de changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Contrats de location à court terme et contrats de location de biens de faible valeur

Le Groupe applique l’exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme à ses contrats de location à court terme de biens (c.-à-d. les contrats de location d’une durée de 12 mois ou moins à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d’option d’achat). Le Groupe applique également l’exemption relative à la comptabilisation des contrats de location de biens de faible valeur aux contrats de location d’équipements de bureau considérés comme de faible valeur. Les paiements de loyer de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Goodwill

Le goodwill correspond à l’écart positif entre le coût d’acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l’acquisition d’une entreprise. Le goodwill est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n’est pas soumis à l’amortissement.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année ou lorsqu’il y a une indication que l’unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation du goodwill est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond le goodwill. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur au titre du goodwill est comptabilisée dans l’état consolidé des résultats.

Fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L’actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n’ont aucun accès direct aux éléments d’actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces honoraires sont comptabilisés dans l’état consolidé des résultats à titre de produits des activités d’assurance pour les rentes classées comme contrats d’assurance ou à titre d’autres produits opérationnels pour les rentes classées comme contrats de placement. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l’actif net des fonds distincts sont présentés dans les produits de placement liés à l’actif net des fonds distincts. Les risques et les avantages liés au rendement du passif de fonds distincts sont présentés dans l’état consolidé des résultats comme charges financières liées au passif des fonds distincts.

Actif net des fonds distincts

L’actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l’actif du fonds général dans l’état consolidé de la situation financière, et les placements qui constituent l’actif net des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. L’actif net des fonds distincts est comptabilisé à la JVRN selon IFRS 9 *Instruments financiers*.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Passif des contrats d’assurance des fonds distincts et passif des contrats de placement des fonds distincts

Les passifs liés aux contrats d’assurance ou de placement dont le risque financier correspond au risque assumé par les titulaires de police sont présentés séparément dans l’état consolidé de la situation financière et sont comptabilisés au même montant que la juste valeur de l’actif net des fonds distincts. Les deux types de contrats sont présentés distinctement en fonction de leur nature. Étant donné que le passif des contrats d’assurance des fonds distincts provient des contrats d’assurance avec participation directe, il est évalué selon la méthode fondée sur les honoraires variables d’IFRS 17 *Contrats d’assurance*. Le passif des contrats de placement des fonds distincts est comptabilisé à la JVRN selon IFRS 9.

Contrats d’assurance et de réassurance

Classement

Le Groupe émet des contrats d’assurance dans le cours normal des affaires, selon lesquels il prend en charge un risque d’assurance important pour les titulaires de police. En règle générale, le Groupe détermine s’il est exposé à un risque d’assurance important en comparant les prestations qui seront versées selon que l’événement assuré se produise ou non.

Les contrats d’assurance émis sont classés comme des contrats d’assurance avec participation directe ou comme des contrats d’assurance sans participation directe. Les contrats d’assurance avec participation directe sont des contrats dans le cadre desquels, à la date de passation :

- les modalités contractuelles précisent que le titulaire a droit à une part d’un portefeuille d’éléments sous-jacents clairement défini;
- le Groupe s’attend à verser au titulaire une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur la juste valeur des éléments sous-jacents;
- le Groupe s’attend à ce que toute variation des sommes à verser au titulaire soit, dans une proportion substantielle, attribuable à la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents.

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. Les contrats émis par un réassureur afin d’indemniser le Groupe pour les sinistres découlant des contrats d’assurance sont classés comme des contrats de réassurance.

Les contrats d’assurance et de réassurance peuvent également transférer un risque financier et sont tous deux comptabilisés selon IFRS 17.

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d’assurance.

Traitement comptable

Séparation des composants des contrats d’assurance et des contrats de réassurance détenus

Le Groupe évalue ses contrats d’assurance et de réassurance afin de déterminer s’ils contiennent des composants qui doivent être comptabilisés selon une autre norme IFRS qu’IFRS 17, notamment les dérivés incorporés dans les contrats d’assurance qui doivent être séparés, les composants investissements distincts qui doivent être comptabilisés selon IFRS 9 et les promesses de fournir des biens distincts ou des services non assurantiels distincts qui sont comptabilisés selon IFRS 15.

IFRS 17 définit les composants investissements comme les sommes que l’assureur est tenu de rembourser au titulaire en vertu d’un contrat d’assurance en toutes circonstances, que l’événement assuré se soit produit ou non. Les composants

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

investissements, qui sont étroitement liés au contrat d’assurance dont ils font partie, sont considérés comme non distincts et ne sont pas comptabilisés séparément. Toutefois, les produits des activités d’assurance et les charges afférentes aux activités d’assurance excluent la réception et le paiement des composants investissements. Le même concept existe pour les contrats de réassurance détenus.

Un bien ou un service est distinct si le titulaire peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d’autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Les ressources aisément disponibles sont des biens ou des services vendus séparément ou des ressources que le titulaire s’est déjà procurées.

Niveau de regroupement

Selon IFRS 17, une entité doit déterminer le niveau de regroupement pour l’application de ses exigences. Pour déterminer le niveau de regroupement, le Groupe doit d’abord diviser les contrats d’assurance en portefeuilles, lesquels sont constitués des groupes de contrats qui présentent des risques similaires et sont gérés ensemble. Les portefeuilles sont par la suite divisés en fonction de la rentabilité attendue à leur mise en place selon trois catégories : contrats déficitaires, contrats sans risque important de devenir déficitaires et autres contrats restants. Puis chaque groupe sera ensuite divisé en cohortes annuelles. Pour déterminer le niveau de regroupement, le Groupe désigne un contrat comme le plus petit dénominateur commun. Toutefois, dans le cadre de l’évaluation de la rentabilité, le Groupe évalue, en s’appuyant sur des informations raisonnables et justifiables, si des contrats doivent être traités ensemble ou si un contrat contient des composants qui doivent être séparés et traités comme des contrats distincts. Par conséquent, les composants qui sont traités comme des contrats à des fins comptables peuvent différer des composants qui sont considérés comme des contrats à d’autres fins (c.-à-d. des fins juridiques ou de gestion).

Le Groupe a défini des portefeuilles de contrats d’assurance émis et de contrats de réassurance détenus en fonction de ses lignes de produits du fait que les contrats d’assurance sont assortis de risques similaires et gérés ensemble.

Le Groupe n’estime pas détenir de contrats d’assurance qui n’ont pas de risque important de devenir déficitaires et de contrats de réassurance qui n’ont pas de risque important de devenir rentables.

Le Groupe ajoute de nouveaux contrats au groupe lorsque ceux-ci sont émis ou conclus. Les groupes de contrats sont constitués au moment de la comptabilisation initiale, et leur composition n’est pas revue après que tous les contrats ont été ajoutés au groupe.

Comptabilisation initiale – contrats d’assurance émis

Le Groupe comptabilise les groupes de contrats d’assurance qu’il émet au début de la période de couverture du groupe de contrats et pour un groupe de contrats déficitaires dès que les faits et circonstances indiquent que le groupe est déficitaire.

Un contrat d’assurance acquis dans un transfert de contrats est comptabilisé à la date d’acquisition.

Comptabilisation initiale – contrats de réassurance détenus

Le Groupe comptabilise les groupes de contrats de réassurance détenus au début de la période de couverture du groupe. Si le Groupe comptabilise un groupe de contrats d’assurance sous-jacents déficitaires et qu’il a conclu le contrat de réassurance correspondant à une date antérieure, le groupe de contrats de réassurance détenus est alors comptabilisé à la même date que les contrats d’assurance sous-jacents même si la période de couverture n’a pas commencé. Toutefois, le Groupe reporte la comptabilisation d’un groupe de contrats de réassurance détenus fournissant une couverture proportionnelle jusqu’à la date de comptabilisation initiale de tout contrat d’assurance sous-jacent, si cette date est postérieure au début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance détenus.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition sont occasionnés par les frais de vente, de souscription et de création d’un groupe de contrats d’assurance, qui sont directement attribuables au portefeuille de contrats d’assurance dont fait partie le groupe.

Lorsque les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition ont été payés ou engagés avant que le groupe de contrats d’assurance correspondant soit comptabilisé à l’état consolidé de la situation financière, un actif distinct au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition est comptabilisé pour chaque groupe correspondant et inclus dans la valeur comptable des portefeuilles de contrats d’assurance émis auxquels ils se rapportent. Lorsque les contrats d’assurance sont comptabilisés, la partie correspondante de l’actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition est décomptabilisée et incluse dans l’évaluation au moment de la comptabilisation initiale du groupe de contrats d’assurance correspondant.

Si les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition sont directement attribuables à un groupe de contrats d’assurance, ils sont alors affectés à ce groupe et aux groupes qui incluront les renouvellements de ces contrats. À la fin de chaque période de présentation de l’information financière, le Groupe révise les montants affectés aux groupes pour refléter tout changement apporté dans les hypothèses qui sous-tendent la détermination des données d’entrée de la méthode de répartition utilisée. Les montants affectés à un groupe ne sont pas revus après que tous les contrats ont été ajoutés au groupe.

Le Groupe évalue la recouvrabilité d’un actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition si les faits et circonstances indiquent que l’actif a pu se déprécier. Lorsqu’il évalue la recouvrabilité, le Groupe applique un test de dépréciation au niveau d’un groupe de contrats d’assurance existant ou futur et un test de dépréciation supplémentaire couvrant expressément les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition affectés aux renouvellements de contrats futurs attendus.

Si une perte de valeur est comptabilisée, la valeur comptable de l’actif est ajustée et une perte de valeur est comptabilisée dans l’état consolidé des résultats. Le Groupe comptabilise dans l’état consolidé des résultats la reprise de tout ou une partie d’une perte de valeur comptabilisée antérieurement et augmente la valeur comptable de l’actif, dans la mesure où les conditions à l’origine de la dépréciation n’existent plus ou se sont améliorées.

Périmètre du contrat

Le Groupe inclut dans l’évaluation d’un groupe de contrats d’assurance tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d’un contrat d’assurance s’ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l’information financière dans laquelle le Groupe peut contraindre le titulaire de contrat d’assurance à payer les primes ou dans laquelle le Groupe a une obligation substantielle de lui fournir des services.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d’un contrat si le Groupe est contraint de verser des sommes au réassureur ou a un droit substantiel de recevoir des services du réassureur.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Méthode générale d’évaluation

Contrats d’assurance – évaluation initiale

La méthode générale permet d’évaluer un groupe de contrats d’assurance comme la somme :

- des flux de trésorerie d’exécution actualisés à la valeur actuelle pour refléter la valeur temps de l’argent et les risques financiers ainsi qu’un ajustement au titre du risque non financier;
- de la marge sur services contractuels [MSC] représentant le profit non acquis que le Groupe comptabilisera à mesure qu’il fournit les services prévus en vertu des contrats d’assurance du groupe.

L’ajustement au titre du risque non financier correspond à l’indemnité exigée pour la prise en charge de l’incertitude entourant l’échéancier et le montant des flux de trésorerie futurs qui sera engendrée par le risque non financier. L’ajustement au titre du risque non financier est établi séparément des autres estimations.

En procédant à l’estimation des flux de trésorerie futurs, le Groupe cherche à déterminer l’espérance mathématique, ou la moyenne pondérée selon les probabilités, de l’éventail complet des résultats possibles, en tenant compte de l’ensemble des informations raisonnables et justifiables qu’il est possible d’obtenir à la date de clôture sans coût ou effort excessif. Le Groupe estime les flux de trésorerie en prenant en compte un éventail de scénarios qui ont une substance commerciale et constituent une bonne représentation des résultats possibles. Les flux de trésorerie de chaque scénario sont pondérés par les probabilités et actualisés au moyen des hypothèses les plus récentes.

Lorsque le Groupe estime les flux de trésorerie futurs, il tient compte de tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les primes et les flux de trésorerie connexes, les sinistres et prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore réglés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, ainsi que les sinistres futurs attendus, les paiements aux titulaires qui résultent d’options de rachat incorporées, les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition affectés au portefeuille auquel appartient le contrat, les coûts de gestion des sinistres, les coûts de gestion et de tenue des contrats, notamment les commissions récurrentes que l’entité s’attend à verser à un intermédiaire, les affectations de frais généraux fixes ou variables directement attribuables à l’exécution des contrats d’assurance et les taxes transactionnelles.

L’évaluation des flux de trésorerie d’exécution tient compte des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition qui sont répartis comme une portion des primes dans les produits des activités d’assurance sur la durée du contrat d’une manière systématique et rationnelle qui reflète l’écoulement du temps. Le Groupe a choisi de ne pas capitaliser les intérêts sur les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition à affecter à l’état consolidé des résultats. D’autres estimations et hypothèses utilisées pour déterminer les flux de trésorerie d’exécution sont décrites à la note 11.

Pour les groupes de contrats évalués comme étant déficitaires, le Groupe comptabilise une perte lors de la comptabilisation initiale correspondant à la sortie de trésorerie nette, de sorte que la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante [PTCR] afférent au groupe soit égale aux flux de trésorerie d’exécution et que la marge sur services contractuels du groupe soit nulle. Un élément de perte est établi par le Groupe pour le PTCR afférent au groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes comptabilisées.

Pour les groupes de contrats acquis, la contrepartie reçue en échange des contrats est incluse dans les flux de trésorerie d’exécution comme une approximation des primes reçues à la date d’acquisition.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Contrats de réassurance détenus – évaluation initiale

L’évaluation des contrats de réassurance détenus respecte les mêmes principes que ceux utilisés pour les contrats d’assurance émis, à l’exception des éléments suivants :

- l’évaluation des flux de trésorerie comprend une provision sur la base des pondérations probabilistes pour tenir compte de l’effet du risque de non-exécution des réassureurs, y compris l’effet des garanties et des pertes découlant de litiges;
- le Groupe détermine l’ajustement au titre du risque non financier pour qu’il représente le montant du risque étant transféré au réassureur;
- au moment de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les profits et les pertes au jour 1 dans l’état consolidé de la situation financière à titre de MSC puis les libère dans l’état consolidé des résultats à mesure que le réassureur fournit des services, sauf pour toute partie des pertes au jour 1 qui est liée à des événements qui se sont produits avant la comptabilisation initiale.

Lorsque le Groupe comptabilise une perte à la comptabilisation initiale d’un groupe de contrats d’assurance sous-jacents déficitaires ou lors de l’ajout d’autres contrats d’assurance sous-jacents déficitaires à un groupe, il établit un composant recouvrement de perte de l’actif au titre de la couverture restante d’un groupe de contrats de réassurance détenus reflétant le recouvrement des pertes.

Le Groupe calcule le composant recouvrement de perte en multipliant la perte comptabilisée au titre des contrats d’assurance sous-jacents et le pourcentage des demandes d’indemnisation relatives aux contrats d’assurance sous-jacents qu’il s’attend à recouvrer du groupe de contrats de réassurance détenus. Lorsque seuls certains contrats du groupe sous-jacent déficitaire sont couverts par le groupe de contrats de réassurance détenus, le Groupe utilise une méthode systématique et rationnelle pour déterminer la partie des pertes comptabilisées au titre du groupe de contrats d’assurance sous-jacents qui se rattache aux contrats d’assurance couverts par le groupe de contrats de réassurance détenus.

Le composant recouvrement de perte ajuste la valeur comptable de l’actif au titre de la couverture restante.

Contrats d’assurance – évaluation ultérieure

La MSC à la date de clôture représente le profit afférent au groupe de contrats d’assurance qui n’a pas encore été comptabilisé dans l’état consolidé des résultats, car il se rattache à des services futurs.

Dans le cas d’un groupe de contrats d’assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture correspond à la valeur comptable à la date d’ouverture de la période de présentation de l’information financière ajustée pour tenir compte de l’effet des nouveaux contrats ajoutés au groupe, de l’intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période de présentation de l’information financière évalué à l’aide des taux d’actualisation au moment de la comptabilisation initiale, des variations des flux de trésorerie d’exécution qui sont liées aux services futurs et du montant comptabilisé en produits des activités d’assurance.

Le taux d’actualisation arrêté correspond à la moyenne pondérée des taux applicables à la date de la comptabilisation initiale des contrats qui ont été ajoutés à un groupe sur une période de 12 mois.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liées aux services futurs qui entraînent un ajustement de la MSC comprennent les ajustements liés à l'expérience découlant de l'écart entre les encaissements de primes et les flux de trésorerie connexes et l'estimation, en date d'ouverture, des sommes attendues, les changements dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du PTCR, sauf ceux liés à la valeur temps de l'argent et aux variations du risque financier, les écarts entre les composants investissements dont le Groupe s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, et les variations de l'ajustement au titre du risque non financier qui sont liées aux services futurs. Ces variations n'entraîneront pas d'ajustement de la MSC dans la mesure où ces augmentations excèdent la valeur comptable de la MSC, donnant lieu à une perte, ou si ces diminutions sont affectées à l'élément de perte.

Si, au cours de la période de couverture, un groupe de contrats d'assurance devient déficitaire, le Groupe comptabilise une perte dans l'état consolidé des résultats correspondant à la sortie de trésorerie nette, de sorte que la valeur comptable du passif afférent au groupe soit égale aux flux de trésorerie d'exécution. Un élément de perte est établi par le Groupe au titre du PTCR afférent au groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes comptabilisées.

Le Groupe évalue la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture, comme la somme des deux montants suivants :

- le PTCR constitué des flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs affectés au groupe à cette date et la MSC du groupe à cette date;
- le passif au titre des sinistres survenus [PTSS] pour le Groupe constitué des flux de trésorerie d'exécution liés aux services passés affectés au groupe à cette date, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Contrats de réassurance détenus – évaluation ultérieure

L'évaluation des contrats de réassurance détenus respecte les mêmes principes que ceux utilisés pour les contrats d'assurance, à l'exception des éléments suivants :

- les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats si les variations connexes découlant des contrats cédés sous-jacents ont été comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Par ailleurs, les variations des flux de trésorerie d'exécution entraînent un ajustement de la MSC;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution qui résultent de l'évolution du risque de non-exécution par l'émetteur du contrat de réassurance détenu n'entraînent pas d'ajustement de la MSC.

Lorsqu'un élément de perte a été établi après la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents, la tranche du résultat comptabilisée à l'égard des contrats de réassurance connexes détenus est présentée comme un composant recouvrement de perte. Après avoir établi un composant recouvrement de perte, le Groupe ajuste ce composant pour refléter les variations de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires.

La reprise du composant recouvrement de perte s'opère de la même manière que celle de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents émis, et ce, même lorsque la reprise du composant recouvrement de perte n'est pas une variation des flux de trésorerie d'exécution du groupe des contrats de réassurance détenus. Les reprises du composant recouvrement de perte qui ne sont pas des variations des flux de trésorerie d'exécution du groupe des contrats de réassurance détenus entraînent un ajustement de la MSC.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

La valeur comptable du composant recouvrement de perte ne doit pas excéder la partie de la valeur comptable de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires que le Groupe s'attend à recouvrer au moyen du groupe de contrats de réassurance détenus. Sur cette base, le composant recouvrement de perte comptabilisé lors de la comptabilisation initiale est ramené à zéro conformément aux réductions dans le groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires et s'établit à néant lorsque l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires est de zéro.

Contrats d'assurance avec participation directe

Les contrats d'assurance avec participation directe sont des contrats au titre desquels le Groupe a envers le titulaire une obligation qui correspond à l'écart net entre les éléments suivants :

- la juste valeur des éléments sous-jacents;
- des honoraires variables en contrepartie des services futurs prévus au contrat d'assurance, qui constituent le montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents, déduction faite des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents. En plus de la couverture d'assurance, le Groupe fournit des services d'investissement en vertu de ces contrats en promettant un rendement en fonction d'éléments sous-jacents.

Pour évaluer un groupe de contrats avec participation directe, le Groupe ajuste les flux de trésorerie d'exécution pour tenir compte de l'ensemble des variations de l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents. Ces variations ne sont pas liées aux services futurs et sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

La MSC sera évaluée au montant de la MSC au début de la période et ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de l'exercice, la variation du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents et les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services futurs, sauf dans la mesure où :
 - une diminution du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents, ou une augmentation des flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs, excède la valeur comptable de la MSC, donnant lieu à une perte dans l'état consolidé des résultats et créant un élément de perte;
 - une augmentation du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents, ou une diminution des flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs, est affectée à l'élément de perte, à titre de reprise de pertes antérieurement comptabilisées dans l'état consolidé des résultats;
- les produits des activités d'assurance comptabilisés en raison de services fournis au cours de l'exercice.

Évaluation – contrats évalués selon la MRP

Le Groupe applique la méthode de la répartition des primes [MRP] à certains contrats d'assurance qu'il émet et à certains contrats de réassurance qu'il détient lorsque :

- la période de couverture de chacun des contrats du groupe n'excède pas un an, y compris la couverture découlant de toutes les primes comprises dans le périmètre du contrat;
- pour les contrats excédant un an, le Groupe a modélisé des scénarios futurs possibles et s'attend raisonnablement à ce que l'évaluation du PTCR afférent au groupe comprenant les contrats évalués selon la MRP ne diffère pas de manière significative de celle que donnerait l'application de la méthode générale d'évaluation.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Lors de la comptabilisation initiale, le PTCR est évalué au montant des primes reçues moins les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition payés affectés au groupe et ajustés pour tenir compte de tout montant découlant de la décomptabilisation d’actifs ou de passifs antérieurement comptabilisés au titre des flux de trésorerie liés au groupe. Le Groupe a choisi de ne pas passer en charges les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition lorsqu’ils sont engagés, et il n’y a pas de provision pour la valeur temps de l’argent étant donné que les primes sont reçues au cours de la période de couverture de un an.

Si, à la comptabilisation initiale ou au cours de la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu’un groupe de contrats d’assurance est déficitaire, le Groupe comptabilise une perte correspondant à la sortie de trésorerie nette, de sorte que la valeur comptable du passif afférent au groupe soit égale aux flux de trésorerie. Un élément de perte est établi par le Groupe pour le PTCR afférent au groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes comptabilisées.

Le Groupe évalue certains de ses contrats de réassurance selon la même méthode que celle utilisée pour les contrats d’assurance, mais en l’adaptant pour tenir compte des caractéristiques des contrats de réassurance détenus qui diffèrent de celles des contrats d’assurance.

Par la suite, le Groupe évalue le PTCR à la fin de chaque période comme étant le PTCR au début de la période auquel sont ajoutés les primes reçues au cours de la période et l’amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition comptabilisé en charges. Le PTCR sera réduit des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition payés, du montant comptabilisé à titre de produits des activités d’assurance pour les services fournis au cours de la période et de tout composant investissement payé ou transféré au PTSS.

L’estimation du PTSS est la même selon la méthode générale et la MRP.

Décomptabilisation et modification d’un contrat

Le Groupe décomptabilise un contrat lorsque celui-ci est éteint ou lorsque le contrat fait l’objet de modifications entraînant un changement dans le modèle d’évaluation ou la norme applicable pour évaluer un composant du contrat. Dans de tels cas, le Groupe décomptabilise le contrat initial et comptabilise le contrat modifié à titre de nouveau contrat.

Produits des activités d’assurance – méthode générale

Les produits des activités d’assurance du Groupe représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d’assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle le Groupe s’attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d’assurance tirés d’un groupe de contrats d’assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, de la contrepartie totale pour les contrats. La contrepartie totale d’un groupe de contrats englobe les montants afférents à la prestation des services et est composée des montants afférents à la prestation des services, exception faite des montants affectés à l’élément de perte du PTCR, des montants liés aux impôts sur le résultat qui sont spécifiquement imputés au titulaire, de l’ajustement au titre du risque non financier, exception faite des montants affectés à l’élément de perte du PTCR, de l’amortissement de la MSC et des montants afférents aux flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition.

Produits des activités d’assurance – MRP

Les produits des activités d’assurance de la période correspondent au montant des encaissements de primes attendus affectés à la période. Le Groupe répartit les encaissements de primes attendus entre les périodes de couverture en fonction de l’écoulement du temps.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Éléments de perte

Le Groupe regroupe les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale séparément des autres contrats du portefeuille qui ne sont pas déficitaires au moment de la comptabilisation initiale. Les groupes de contrats qui n’étaient pas déficitaires au moment de la comptabilisation initiale peuvent le devenir ultérieurement advenant un changement dans les hypothèses ou dans l’expérience. Le Groupe a établi un élément de perte du PTCR à l’égard de tout groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes futures comptabilisées.

Un élément de perte représente le montant notionnel des pertes attribuable à chaque groupe de contrats d’assurance déficitaires ou de contrats rentables à la date de passation qui sont devenus déficitaires. L’élément de perte est amorti sur la base d’une répartition systématique des variations ultérieures, liées aux services futurs, des flux de trésorerie d’exécution entre l’élément de perte et le PTCR exclusion faite de l’élément de perte. L’élément de perte est également mis à jour pour tenir compte des variations ultérieures, liées aux services futurs, dans les estimations des flux de trésorerie d’exécution et l’ajustement au titre du risque non financier. La répartition systématique des variations ultérieures à l’élément de perte fait en sorte que la somme des montants affectés à l’élément de perte est ramenée à zéro à la fin de la période de couverture du groupe de contrats. Pour déterminer la répartition systématique des variations ultérieures des flux de trésorerie futurs entre l’élément de perte et le PTCR exclusion faite de l’élément de perte, le Groupe calcule le ratio du montant de l’élément de perte exprimé en pourcentage du passif au titre de la couverture restante, lorsque des ajustements sont apportés pour inclure ou exclure des flux de trésorerie particuliers dans la répartition.

Charges afférentes aux activités d’assurance

Les charges afférentes aux activités d’assurance liées à un groupe de contrats d’assurance sont comptabilisées dans l’état consolidé des résultats, généralement lorsqu’elles sont engagées. Elles excluent les remboursements de composants investissements et comprennent les charges afférentes aux sinistres survenus et les autres charges afférentes aux activités d’assurance qui ont été engagées, l’amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition, les pertes sur des contrats déficitaires et la reprise de ces pertes, les ajustements du PTSS qui ne sont pas liés aux effets de la valeur temps de l’argent, du risque financier et de ses variations, et les pertes de valeur des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition et la reprise de ces pertes de valeur.

Imputation des primes de réassurance payées et montants recouvrables auprès des réassureurs

Le Groupe présente séparément à l’état consolidé des résultats les montants qu’il s’attend à recouvrer auprès des réassureurs, de même que l’imputation des primes de réassurance. Le Groupe traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnisations dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement et exclut de l’imputation des primes de réassurance les composants investissements et les commissions. Le Groupe traite les montants qu’il s’attend à recevoir du réassureur et qui ne dépendent pas de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme une réduction des primes à payer au réassureur. Les montants au titre du recouvrement des pertes liées à des contrats d’assurance sous-jacents déficitaires sont comptabilisés comme des montants recouvrables auprès des réassureurs.

Produits financiers (charges financières) au titre des contrats d’assurance et de réassurance

Les produits financiers ou charges financières sont constitués des variations de la valeur comptable des groupes de contrats d’assurance et de contrats de réassurance qui découlent de l’effet de la valeur temps de l’argent, du risque financier et de ses variations, à moins que toute variation de cet ordre aux groupes de contrats d’assurance avec participation directe ne soit affectée à l’élément de perte et incluse dans les charges afférentes aux activités d’assurance. Le Groupe inclut les variations de l’évaluation des groupes de contrats attribuables aux variations de la valeur des éléments sous-jacents (exception faite des ajouts et des retraits). Le Groupe ne ventile pas les produits financiers ou charges financières entre l’état consolidé des résultats et l’état consolidé du résultat global.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Approche fondée sur la juste valeur

Lors de la transition à l'IFRS 17, pour les groupes de contrats émis avant 2022, le Groupe a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur et regroupé les contrats de différentes cohortes et de différents exercices en un seul groupe à des fins de comptabilité. L'obtention d'informations raisonnables et justifiables sans coût ou effort excessif en vue d'appliquer l'approche rétrospective intégrale était impraticable. Le Groupe a déterminé la MSC des passifs au titre de la couverture restante à la date de transition, soit le 1er janvier 2022, d'après la différence entre la juste valeur du groupe de contrats d'assurance et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. Pour déterminer la juste valeur, le Groupe a appliqué les dispositions d'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, sauf en ce qui a trait au seuil de dépôt à vue.

Dans le cadre de l'application de l'approche fondée sur la juste valeur, le Groupe s'est fondé sur les informations raisonnables et justifiables dont il disposait à la date de transition.

Le Groupe a utilisé la valeur d'expertise pour déterminer le montant de la juste valeur utilisé pour établir les passifs des contrats d'assurance et les actifs des contrats de réassurance à la date de transition. Cette technique d'évaluation établit le prix qu'un acheteur éventuel est disposé à payer pour acheter un groupe de contrats lors d'un regroupement d'entreprises. La juste valeur obtenue au moyen de cette approche représente le montant des actifs qui serait requis pour prendre en charge les obligations de ces contrats. Cette approche est conforme à l'approche par le résultat.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Autres éléments de passifs

Les autres éléments de passifs se composent de passifs financiers, comme les fournisseurs et charge à payer, ainsi que de passifs non financiers, comme les impôts sur le résultat à payer.

Régimes d'avantages du personnel

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent et sont inscrits dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

Impôts

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basés sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers consolidés et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, les charges inscrites dans l'état consolidé des résultats comprennent un montant au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des grandes sociétés comptabilisé dans les autres charges opérationnelles.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu’il existe une obligation à l’égard d’un tiers résultant d’un événement passé et qu’il est probable qu’une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l’obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l’extinction de l’obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l’obligation. Le Groupe n’évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n’ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n’est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont présentés si l’obligation future est probable, mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

Honoraires et commissions

Les honoraires et commissions représentent principalement le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement. Les honoraires et commissions sont présentés dans les autres produits opérationnels et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d’exercice lorsque les services sont rendus.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) de réévaluation à la juste valeur sur la décomptabilisation d’actifs financiers évalués à la JVAERG

Les profits et pertes réalisés comptabilisés dans l’état consolidé des résultats constituent les profits et pertes découlant de la vente d’actifs financiers, correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Normes publiées mais non encore en vigueur

IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. L'IFRS 18 introduit de nouvelles exigences de présentation au sein de l'état du résultat net, y compris des totaux et sous-totaux spécifiés. De plus, les entités sont tenues de classer tous les produits et charges dans l'état du résultat net en une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le revenu et activités abandonnées, dont les trois premières sont nouvelles. Elle exige également la divulgation de nouvelles mesures de performance définies par la direction, des sous-totaux des produits et charges, et inclut de nouvelles exigences pour l'agrégation et la désagrégation des informations financières basées sur les « rôles » identifiés des états financiers et des notes.

En outre, des amendements de portée restreinte ont été apportés à l'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, qui incluent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie provenant des opérations selon la méthode indirecte, passant de « résultat net » à « résultat d'exploitation » et la suppression de l'option de classification des flux de trésorerie provenant des dividendes et des intérêts. De plus, il y a des amendements consécutifs à plusieurs autres normes.

L'IFRS 18, ainsi que les amendements aux autres normes, sont applicables pour les exercices financiers commençant le 1^{er} janvier 2027 ou après, mais une application anticipée est permise et doit être divulguée. L'IFRS 18 doit s'appliquer de manière rétrospective.

Le Groupe travaille actuellement à identifier tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers incluant les notes.

IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers. Cet amendement présente un choix de méthode comptable concernant la décomptabilisation des passifs financiers réglés via un système de paiements électroniques, précise le classement et l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie de certains types d'actifs financiers assortis de modalités contractuelles éventuelles, particulièrement en lien avec des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. De plus, l'amendement clarifie les exigences de divulgation d'informations en lien avec ces actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2026. L'adoption anticipée est permise.

Le Groupe évalue l'incidence de cet amendement sur ses états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

3. Jugements, estimations et hypothèses importants

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits des activités d'assurance et des charges afférentes aux activités d'assurance au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

Jugements

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Classement des contrats d'assurance et de placement

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie [les titulaires de polices] en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance important en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent un risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Le Groupe analyse les conditions de chaque contrat afin de déterminer si celui-ci répond ou non aux conditions d'un contrat avec participation directe. La plupart des contrats d'assurance du Groupe sont des contrats d'assurance sans participation directe. Certains contrats d'assurance du Groupe sont classés comme des contrats d'assurance avec participation directe, car, au moment de la passation, les modalités contractuelles précisent que le titulaire a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini et que le Groupe a l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents, moins des honoraires variables en contrepartie de services d'investissement.

Estimations et hypothèses

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Avantages futurs du personnel

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est fondé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 15.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Impôts sur le résultat

L'établissement de la charge (du recouvrement) d'impôt exigible et d'impôt différé repose sur plusieurs facteurs dont l'interprétation de la réglementation fiscale dans les juridictions concernées, l'appréciation de la récupération d'actifs d'impôt différé et la manière attendue de recouvrer les actifs et passifs concernés. Le recouvrement des actifs d'impôt différé dépend, entre autres, des bénéfices imposables futurs attendus associés à l'exploitation du Groupe et des stratégies de planification fiscale élaborées. Le Groupe établit une provision d'impôts sur le résultat qu'il juge raisonnable et qui est fondée sur une estimation pondérée des résultats possibles concernant les positions fiscales adoptées. Le Groupe prend en considération les révisions antérieures des autorités fiscales, les bulletins d'interprétation et les jugements récemment rendus dans les juridictions concernées afin d'établir la provision.

Contrats d'assurance et de réassurance

Le Groupe ventile les informations par secteur pour présenter les contrats d'assurance individuelle et collective, les contrats de rentes et de pensions émis ainsi que les contrats de réassurance au titre de l'assurance individuelle et de l'assurance collective détenus séparément. Cette ventilation a été établie en fonction de la façon dont le Groupe est géré.

Méthodes utilisées pour l'évaluation des contrats d'assurance

Le Groupe utilise surtout des projections déterministes pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Le Groupe utilise des projections stochastiques pour les passifs au titre des garanties de prestations minimales des fonds distincts et des comptes d'investissement enregistrés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs :

[a] Taux de mortalité et de morbidité

Les hypothèses sont fondées sur les tables nationales et les tables standards du secteur. Elles tiennent compte des résultats techniques passés et sont ajustées au besoin pour refléter les résultats du Groupe.

[b] Longévité

Les hypothèses sont fondées sur les tables nationales et les tables standards du secteur, ajustées au besoin pour refléter les résultats du Groupe en matière de risques.

[c] Charges

Les charges sont fondées sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

Les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat comprennent les affectations de frais généraux fixes ou variables qui sont directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance. Ces frais généraux sont affectés aux groupes de contrats suivant des méthodes systématiques et rationnelles appliquées uniformément à tous les coûts ayant des caractéristiques similaires.

[d] Taux de déchéance et de rachat

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Taux d’actualisation

Le passif des contrats d’assurance est calculé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux d’intérêt sans risque majoré d’une prime d’illiquidité. Les taux d’intérêt sans risque sont déterminés en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada. La prime d’illiquidité est déterminée en fonction des taux de marché observables, y compris les obligations provinciales et les obligations de sociétés. Chaque courbe de taux fait l’objet d’une interpolation entre le taux au comptant au dernier point de donnée observable sur le marché et le taux au comptant ultime, lequel reflète le taux d’intérêt réel à long terme majoré du taux prévu d’inflation.

Le Groupe a choisi d’évaluer ses flux de trésorerie dans leur ensemble (et non de diviser les flux de trésorerie estimés entre ceux qui varient en fonction des rendements des éléments sous-jacents et ceux qui ne varient pas) en appliquant un taux d’actualisation approprié à tous les flux de trésorerie.

Les taux d’actualisation appliqués aux flux de trésorerie futurs sont présentés ci-dessous :

		2024						
		1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	Taux ultime
Contrats d’assurance	Courbe la moins illiquide	3,10 %	3,38 %	3,98 %	4,31 %	4,40 %	4,26 %	4,35 %
	Courbe la plus illiquide	3,52 %	3,80 %	4,40 %	4,73 %	4,82 %	4,68 %	4,84 %
		2023						
		1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	Taux ultime
Contrats d’assurance	Courbe la moins illiquide	4,52 %	3,53 %	3,77 %	4,01 %	4,06 %	3,84 %	4,35 %
	Courbe la plus illiquide	5,02 %	4,11 %	4,30 %	4,51 %	4,55 %	4,36 %	4,84 %

Ajustement au titre du risque non financier

L’ajustement au titre du risque non financier correspond à l’indemnité que le Groupe exige pour la prise en charge de l’incertitude entourant le montant et l’échéancier des flux de trésorerie des groupes de contrats d’assurance et couvre le risque d’assurance, le risque de déchéance et le risque de charges.

Le Groupe a estimé l’ajustement au titre du risque au moyen de la méthode fondée sur la marge. La méthode fondée sur la marge établit un lien entre les marges choisies et l’indemnité que le Groupe exige pour prendre en charge l’incertitude liée au risque non financier, laquelle est exprimée sous la forme d’une fourchette de niveaux de confiance acceptables. Si le niveau de confiance de l’ajustement au titre du risque n’est plus compris dans la fourchette définie, le niveau des marges utilisé pour calculer l’ajustement au titre du risque sera recalibré pour le ramener à l’intérieur de la fourchette préétablie.

L’ajustement au titre du risque pour les contrats d’assurance et de réassurance, après déduction de la réassurance, correspond à 82 % [82 % en 2023].

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Amortissement de la MSC

La MSC représente le profit non acquis que le Groupe comptabilisera à mesure qu’il fournit les services prévus en vertu des contrats d’assurance. Au cours de chaque période, un montant de la MSC du groupe de contrats d’assurance est comptabilisé à titre de produits des activités d’assurance pour refléter les services prévus aux contrats d’assurance fournis au cours de la période. Le montant est déterminé en définissant les unités de couverture du groupe, en répartissant la MSC à la date de clôture également entre chacune des unités de couverture que le Groupe a fournie dans la période considérée et qu’il s’attend à fournir ultérieurement et en comptabilisant le montant affecté aux unités de couverture fournies au cours de la période considérée.

Le nombre d’unités de couverture du groupe correspond au volume de services prévus aux contrats d’assurance fourni aux termes des contrats du groupe, déterminé en considération du volume de prestations fourni et de la période de couverture prévue. Le nombre total d’unités de couverture de chaque groupe de contrats d’assurance est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l’information financière afin de tenir compte de la réduction de la couverture restante pour les sinistres réglés, des attentes à l’égard des déchéances et des annulations de contrats au cours de la période. Elles sont ensuite réparties sur la durée moyenne pondérée selon les probabilités de chacune des unités de couverture que le Groupe a fournie dans la période considérée et qu’il s’attend à fournir ultérieurement.

Pour les contrats d’assurance avec participation directe, les services liés à l’investissement font partie des services offerts au titulaire de contrat relativement à son contrat d’assurance.

Pour les contrats de réassurance détenus, l’amortissement de la MSC respecte les mêmes principes que ceux utilisés pour les contrats d’assurance émis mentionnés précédemment.

Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition

Le Groupe exerce son jugement pour déterminer les données d’entrée utilisées dans le cadre de la méthode pour affecter de manière systématique et rationnelle les flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition aux groupes de contrats d’assurance. Il doit notamment porter des jugements sur la question de savoir si des contrats d’assurance sont attendus du renouvellement des contrats d’assurance existants et, le cas échéant, sur le montant à affecter aux groupes, y compris les renouvellements futurs et le volume des renouvellements attendus des nouveaux contrats émis au cours de la période.

Au cours de l’exercice considéré et de l’exercice précédent, le Groupe n’a relevé aucun fait ni aucune circonstance indiquant que les actifs ont pu se déprécier.

Risque géopolitique

L’environnement géopolitique actuel accentue l’incertitude sur les marchés financiers, avec une résurgence possible des tarifs douaniers et de l’inflation. Avec les récents changements au sein du gouvernement américain, la menace du protectionnisme augmente le risque de tarifs, de stagflation, de turbulences sur les marchés financiers et d’un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux autres monnaies. L’inflation dans la chaîne d’approvisionnement ainsi qu’un contexte de récession pouvant entraîner une baisse de la demande globale de produits d’assurance, pourraient avoir une incidence négative sur les produits des activités d’assurance. La direction continuera à surveiller l’incidence du risque géopolitique sur ses jugements, estimations et hypothèses.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

4. Placements

Valeur comptable et juste valeur

	2024							Juste valeur des actifs sous-jacents appariés aux contrats d'assurance avec participation
	Obligatoire-	Désignés à la	Obligatoire-	Désignés à la JVAERG (sans recyclage)	Évalués au coût amorti	Total	Juste valeur	
	ment évalués à la JVRN	JVRN	ment évalués à la JVAERG					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	-	-	-	-	30 556	30 556	-
Titres de créance								
Gouvernements	-	293 163	54 599	-	85 143	432 905	416 358	30 757
Sociétés et autres	29 742	90 672	4 058	-	-	124 472	124 472	4 641
	29 742	383 835	58 657	-	85 143	557 377	540 830	35 398
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	405	-	-	-	-	405	405	-
Actions privilégiées	16 248	-	-	66 048	-	82 296	82 296	16 248
Unités de fonds de placement	184 427	-	-	-	-	184 427	184 427	-
	201 080	-	-	66 048	-	267 128	267 128	16 248
Prêts hypothécaires								
Résidentiels assurés	-	3 829	-	-	27 723	31 552	29 842	-
Résidentiels autres	-	41 475	-	-	-	41 475	41 475	-
Commerciaux	-	126 826	-	-	-	126 826	127 026	4 580
	-	172 130	-	-	27 723	199 853	198 343	4 580
Autres placements	-	-	-	-	2 791	2 791	2 791	-
	261 378	555 965	58 657	66 048	115 657	1 057 705	1 039 648	56 226

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Valeur comptable et juste valeur

	2023							Juste valeur des actifs sous-jacents appariés aux contrats d'assurance avec participation
	Obligatoire-	Désignés à la	Obligatoire-	Désignés à la JVAERG (sans recyclage)	Évalués au coût amorti	Total	Juste valeur	
	ment évalués à la JVRN	JVRN	ment évalués à la JVAERG					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 139	-	-	-	-	44 139	44 139	-
Titres de créance								
Gouvernements	-	291 947	58 006	-	81 684	431 637	416 883	34 345
Sociétés et autres	13 539	17 076	4 148	-	-	34 763	34 763	1 099
	13 539	309 023	62 154	-	81 684	466 400	451 646	35 444
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	342	-	-	-	-	342	342	-
Actions privilégiées	11 116	-	-	58 729	-	69 845	69 845	11 116
Unités de fonds de placement	78 195	-	-	34	-	78 229	78 229	-
	89 653	-	-	58 763	-	148 416	148 416	11 116
Prêts hypothécaires								
Résidentiels assurés	-	3 908	-	-	28 880	32 788	30 737	-
Résidentiels autres	-	43 337	-	-	-	43 337	43 337	-
Commerciaux	-	117 529	-	-	-	117 529	117 529	4 628
	-	164 774	-	-	28 880	193 654	191 603	4 628
Autres placements	-	-	-	-	516	516	516	-
	147 331	473 797	62 154	58 763	111 080	853 125	836 320	51 188

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

5. Gestion du risque lié au risque financier

Les principaux risques financiers liés aux instruments financiers et aux contrats d’assurance et de réassurance que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

La réassurance est placée auprès de contreparties bénéficiant d'une bonne notation de crédit, et la concentration du risque de crédit est évitée au moyen de la conformité à des lignes directrices relatives aux limites applicables aux contreparties, ces limites étant soumises à des examens réguliers. À chaque date de clôture, la direction évalue la solvabilité des réassureurs.

Le risque de crédit lié aux soldes de débiteurs découlant du non-paiement de primes ou de cotisations n'existera que durant le délai de grâce déterminé dans la police ou l'acte de fiducie et prendra fin à l'expiration, suivant le remboursement ou la résiliation de la police. La commission versée à des intermédiaires est portée en déduction des montants à recevoir de ces derniers afin de réduire le risque de défaillance.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers et aux actifs d’assurance et de réassurance. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l’actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2024 \$	2023 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	44 139
Titres de créance	557 377	466 400
Titres de capitaux propres	267 128	148 416
Prêts hypothécaires	199 853	193 654
Autres placements	2 791	516
Actifs des contrats de réassurance détenus	237 666	240 712
Produits de placement à recevoir <i>[note 7]</i>	2 056	1 469
	1 297 427	1 095 306

Qualité du portefeuille de titres de créance

	2024 \$	2023 \$
AAA	13 496	3 031
AA	265 504	270 919
A	201 266	165 827
BBB	47 369	13 084
Non notés	29 742	13 539
	557 377	466 400

Qualité du portefeuille d’actions privilégiées

	2024 \$	2023 \$
PF-1	-	1 155
PF-2	58 604	43 375
PF-3	23 692	25 315
	82 296	69 845

Qualité des actifs des contrats de réassurance détenus

Le Groupe conclut des contrats de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Selon la politique interne de gestion du risque de réassurance, tous les contrats de réassurance du Groupe doivent être conclus avec des réassureurs ayant une note de solidité financière minimale de A-. En date de la fin de la période financière, le Groupe est conforme à cette politique.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance et qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. En ce qui a trait aux événements catastrophiques, il y a aussi un risque de liquidité lié au délai entre le moment des sorties de trésorerie brutes et le moment des recouvrements attendus au titre de la réassurance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de déboursement de ces prêts est le suivant :

	De 1 à 6 mois \$	De 7 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	7 146	-	-

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des instruments financiers en fonction de leur échéance.

	2024					Total \$	Juste valeur \$
	Aucune échéance \$	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	De 5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$		
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	-	-	-	-	30 556	30 556
Titres de créance							
Gouvernements	-	-	20 396	44 588	367 921	432 905	416 358
Sociétés et autres	29 742	16 190	34 477	17 241	26 822	124 472	124 472
	29 742	16 190	54 873	61 829	394 743	557 377	540 830
Titres de capitaux propres							
Actions ordinaires	405	-	-	-	-	405	405
Actions privilégiées	82 296	-	-	-	-	82 296	82 296
Unités de fonds de placement	184 427	-	-	-	-	184 427	184 427
	267 128	-	-	-	-	267 128	267 128
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	1 869	2 308	23 637	3 738	31 552	29 842
Résidentiels autres	-	14 119	23 605	561	3 190	41 475	41 475
Commerciaux	-	65 239	47 314	13 964	309	126 826	127 026
	-	81 227	73 227	38 162	7 237	199 853	198 343
Autres placements	-	2 791	-	-	-	2 791	2 791
Autres éléments d'actifs [note 7]	-	6 944	-	-	-	6 944	6 944
Passifs financiers							
Passifs des contrats de placement	24 039	72 883	104 439	5 177	2 501	209 039	209 039
Autres éléments de passifs [note 14]	-	8 714	-	-	-	8 714	8 714

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

	2023						Juste valeur
	Aucune échéance	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 139	5 000	-	-	-	44 139	44 139
Titres de créance							
Gouvernements	-	2 994	6 217	36 227	386 199	431 637	416 883
Sociétés et autres	13 539	1 472	2 131	7 516	10 105	34 763	34 763
	13 539	4 466	8 348	43 743	396 304	466 400	451 646
Titres de capitaux propres							
Actions ordinaires	342	-	-	-	-	342	342
Actions privilégiées	69 845	-	-	-	-	69 845	69 845
Unités de fonds de placement	78 229	-	-	-	-	78 229	78 229
	148 416	-	-	-	-	148 416	148 416
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	951	3 424	22 748	5 665	32 788	30 737
Résidentiels autres	-	14 370	25 071	-	3 896	43 337	43 337
Commerciaux	-	26 026	62 161	29 015	327	117 529	117 529
	-	41 347	90 656	51 763	9 888	193 654	191 603
Autres placements	-	516	-	-	-	516	516
Autres éléments d’actifs [note 7]	-	5 488	-	-	-	5 488	5 488
Passifs financiers							
Passifs des contrats de placement	25 433	41 235	78 094	5 012	2 128	151 902	151 902
Autres éléments de passif [note 14]	-	9 405	-	-	-	9 405	9 405

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Analyse des échéances des passifs des contrats d’assurance et de réassurance (en fonction des flux de trésorerie futurs)

Le Groupe a réalisé une analyse du profil des échéances fondée sur des estimations des flux de trésorerie futurs qui devraient être versés au cours des périodes présentées. Les passifs au titre de la couverture restante évalués selon la MRP et les garanties au titre des fonds distincts ont été exclus de l’analyse.

	2024						
	Aucune échéance	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs des contrats d’assurance	-	(9 087)	(434)	4 537	7 990	11 653	1 768 665
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	(1 884)	(2 687)	(3 418)	(3 534)	(3 791)	(432 287)
							1 783 324
							(447 601)
	2023						
	Aucune échéance	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs des contrats d’assurance	-	(6 996)	291	4 865	8 372	11 239	1 706 887
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	(1 885)	(2 149)	(2 616)	(3 178)	(3 282)	(419 854)
							1 724 658
							(432 964)

Le tableau ci-dessous présente les montants payables à vue comparativement à la valeur comptable du passif des contrats d’assurance :

	2024		2023	
	Montants payables à vue	Valeur comptable	Montants payables à vue	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	250 431	552 436	240 918	554 727

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d’un instrument financier, d’un contrat d’assurance émis ou d’un contrat de réassurance détenu fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Le risque de marché comprend deux types de risques : le risque de taux d’intérêt et le risque de marché boursier.

Risque de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt est présent lorsqu’il n’y a pas d’appariement parfait entre les flux de trésorerie de l’actif et du passif et que les taux d’intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l’écart de valeur entre l’actif et le passif. De par la nature des activités d’une compagnie d’assurance, qui consistent à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l’échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d’intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l’appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d’activité afin de pouvoir apparier les actifs d’un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L’échange d’information entre l’actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l’appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d’obtenir une protection contre la fluctuation des taux d’intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l’actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d’intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Le Groupe ne présente aucune concentration importante du risque de taux d’intérêt. L’exposition du Groupe aux contrats d’assurance et de réassurance et aux instruments financiers sensibles au risque de taux d’intérêt va comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Actifs des contrats de réassurance détenus	237 666	240 712
Titres de créance	557 377	466 400
Prêts hypothécaires	199 853	193 654
Autres placements	2 791	516
	997 687	901 282
Passifs des contrats d'assurance	902 080	767 940
Passifs des contrats de placement	209 039	151 902
	1 111 119	919 842

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

L’analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement attendus aux principales variables, toutes les autres variables demeurant inchangées, pour présenter l’incidence sur le résultat et les capitaux propres. La corrélation entre les variables influera considérablement sur le calcul de l’incidence ultime du risque de taux d’intérêt, mais pour démontrer l’incidence attribuable aux changements aux variables ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les fluctuations de ces variables ne sont pas linéaires.

Voici une analyse de la sensibilité du Groupe à une variation immédiate des taux d’intérêt sans risque, des écarts de taux des obligations de sociétés et d’obligations gouvernementales provinciales et du taux d’actualisation ultime, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées. L’incidence immédiate sur le résultat, les capitaux propres et la marge sur services contractuels de chacun des scénarios de sensibilité est présentée dans le tableau ci-dessous.

		2024		2023			
	Variation du taux d'intérêt	Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC	Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mouvement parallèle immédiat des taux d'intérêt sans risque	+ 50 pdb	(100)	(4 351)	87	(72)	(3 870)	1
	- 50 bdb	(245)	4 434	(158)	(231)	3 932	(1)
Mouvement parallèle immédiat des écarts de taux des obligations de sociétés	+ 50 bdb	1 606	(2 013)	-	2 416	(480)	-
	- 50 bdb	(1 543)	2 660	-	(2 371)	953	-
Mouvement parallèle immédiat des écarts de taux des obligations gouvernementales provinciales	+ 50 bdb	(1 348)	(4 005)	(245)	(2 183)	(5 057)	1
	- 50 bdb	1 560	4 438	61	2 599	5 727	(1)
Mouvement parallèle immédiat du taux d'actualisation ultime	+ 50 bdb	211	211	-	240	240	-
	- 50 bdb	(277)	(277)	-	(245)	(245)	-

Risque de marché boursier

Le risque de marché boursier correspond à l’incertitude liée à l’évaluation des instruments financiers ou des actifs et/ou passifs des contrats d’assurance découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d’honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l’actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d’actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les passifs des contrats d’assurance. Afin d’atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

Voici une analyse de la sensibilité du Groupe à une variation immédiate des cours du marché, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées. L’incidence immédiate sur le résultat, les capitaux propres et la marge sur services contractuels de chacun des scénarios de sensibilité est présentée dans le tableau ci-dessous.

L’analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement attendus des principales variables, toutes les autres variables demeurant inchangées, pour présenter l’incidence sur le résultat et les capitaux propres.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

	Variation du prix du marché boursier	2024			2023		
		Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC	Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mouvement parallèle immédiat de la valeur de marché des fonds distincts et des titres de participation	+ 10 %	-	-	3 174	-	-	2 531
	- 10 %	-	-	(3 225)	-	-	(3 102)

L'incidence sur le résultat découlera de la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres évalués à la JVRN qui ne sont pas des éléments sous-jacents, de la variation du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents de contrats avec participation directe déficitaires et de la variation des flux de trésorerie d'exécution liés aux contrats avec participation directe déficitaires découlant de garanties de capitaux propres comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

L'incidence sur les capitaux propres découlera de la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG et de l'incidence totale sur le résultat.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des titres de capitaux propres.

	2024	
	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$
Énergie	52	18 749
Finance	123	39 221
Industriel	71	-
Services publics	11	3 874
Divers	148	20 452
	405	82 296
	2023	
	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$
Énergie	46	15 610
Finance	95	34 287
Industriel	61	-
Services publics	10	13 589
Divers	130	6 359
	342	69 845

Les unités de fonds de placement désignés à la JVRN en vertu du modèle d'appariement du Groupe comprennent des placements détenus par le Groupe pour générer un rendement dont une part est attendue d'être versée à des titulaires de contrats d'assurances. Pour ces contrats, les titulaires choisissent un fond sous-jacent ou un indice de référence, parmi une sélection offerte. Ainsi, le Groupe n'est pas significativement exposée à une concentration des risques relativement à ces placements, qui sont d'une valeur comptable de 184 427 \$ au 31 décembre 2024 [78 229 \$ en 2023].

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

6. Évaluation de la juste valeur

Hiérarchie des justes valeurs

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide de prix [non rajustés] cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : L'évaluation est fondée sur des données autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement [à savoir des prix] ou indirectement [à savoir des dérivés de prix].
- Niveau 3 : L'évaluation est établie à partir de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables [données non observables].

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2024			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	-	-	30 556
Titres de créance	-	29 742	-	29 742
Titres de capitaux propres	201 080	-	-	201 080
Actif net des fonds distincts	786 389	85 782	118 524	990 695
Actifs financiers désignés comme détenus à la JVRN				
Titres de créance	-	383 835	-	383 835
Prêts hypothécaires	-	172 130	-	172 130
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVAERG				
Titres de créance	-	58 657	-	58 657
Actifs financiers désignés à la JVAERG				
Titres de capitaux propres	66 048	-	-	66 048
	1 084 073	730 146	118 524	1 932 743
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
JVRN				
Passifs des contrats de placement	-	209 039	-	209 039
Passifs des contrats de placement des fonds distincts	-	597 451	-	597 451
	-	806 490	-	806 490

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 139	-	-	44 139
Titres de créance	-	13 539	-	13 539
Titres de capitaux propres	89 653	-	-	89 653
Actif net des fonds distincts	697 711	82 143	115 059	894 913
Actifs financiers désignés comme détenus à la JVRN				
Titres de créance	-	309 023	-	309 023
Prêts hypothécaires	-	164 774	-	164 774
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVAERG				
Titres de créance	-	62 154	-	62 154
Actifs financiers désignés à la JVAERG				
Titres de capitaux propres	58 763	-	-	58 763
	890 266	631 633	115 059	1 636 958
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
JVRN				
Passifs des contrats de placement	-	151 902	-	151 902
Passifs des contrats de placement des fonds distincts	-	567 370	-	567 370
	-	719 272	-	719 272

La juste valeur des autres éléments d'actifs et des autres éléments de passifs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur indiquée dans la note 4 pour les placements évalués au coût amorti aux 31 décembre 2024 et 2023 (titres de créances, prêts hypothécaires et autres placements) est classifiée comme niveau 2.

Les techniques d'évaluation et hypothèses suivantes ont servi à estimer les justes valeurs :

Titres de créance

Le Groupe utilise les prix cotés sur un marché actif, lorsqu'ils sont disponibles, pour évaluer la juste valeur des titres de créance, lesquels sont classés au niveau 1. Lorsque ces prix ne sont pas disponibles, le Groupe utilise des modèles de flux de trésorerie actualisés assortis de données de marché observables concernant des instruments et des cours obligataires semblables afin d'estimer les niveaux futurs des indices et d'extrapoler les rendements en dehors du cadre de la négociation sur un marché actif; le Groupe classe alors ces titres au niveau 2. Le Groupe n'a pas de titres de créance de niveau 3, dont l'évaluation se fonde sur des données non observables.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Prêts hypothécaires

Le Groupe utilise des données de marché observables pour calculer la juste valeur de ses prêts hypothécaires en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés. Ces instruments sont classés au niveau 2.

Titres de capitaux propres

La majorité des titres de capitaux propres sont négociés en Bourse, et il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours de marché. Ces instruments sont classés au niveau 1.

Les unités de fonds de placement sont généralement classées au niveau 2, car la juste valeur correspond au prix évalué par des fournisseurs de services d'évaluation à partir de données de marché observables. L'actif net des fonds distincts de niveau 3 est constitué principalement de dettes privées évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles fondés sur l'actualisation des flux de trésorerie ainsi que l'utilisation de multiples. Le Groupe utilise les valeurs publiées par les gestionnaires, ajustées pour tenir compte des opérations en capital couvrant la période jusqu'à la fin d'exercice.

Passifs des contrats de placement

Le Groupe utilise des données de marché observables pour calculer la juste valeur de ses passifs des contrats de placement en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés. Ces instruments sont classés au niveau 2.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

7. Autres éléments d'actifs

	2024 \$	2023 \$
Actifs financiers		
Produits de placement à recevoir	2 056	1 469
Comptes à recevoir	4 888	4 019
	6 944	5 488
Actifs non financiers		
Frais payés d'avance	318	532
Impôts sur le revenu à recevoir	84	6
	402	538
	7 346	6 026

8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels acquis \$	Logiciels développés \$	Projets technologiques en cours \$	Liste clients \$	Total \$
Coût					
Au 31 décembre 2023	2 561	16 955	-	2 169	21 685
Coût capitalisé	215	-	588	164	967
Radiations	(229)	(67)	-	-	(296)
Au 31 décembre 2024	2 547	16 888	588	2 333	22 356
Amortissement cumulé					
Au 31 décembre 2023	1 419	13 787	-	-	15 206
Amortissement	662	574	-	-	1 236
Radiations	(229)	(67)	-	-	(296)
Au 31 décembre 2024	1 852	14 294	-	-	16 146
Valeur comptable au :					
31 décembre 2023	1 142	3 168	-	2 169	6 479
31 décembre 2024	695	2 594	588	2 333	6 210

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

9. Contrats de location

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information sur les valeurs comptables des actifs au titre du droit d'utilisation et les variations au cours de l'exercice :

	Bureaux \$	Logiciels \$	Total \$
Actifs au titre du droit d'utilisation			
Coût			
Au 31 décembre 2023	1 757	400	2 157
Ajouts	-	60	60
Avantage incitatif à la location reçu	(16)	-	(16)
Amortissement	(210)	(188)	(398)
Résiliation de contrats de location	(45)	-	(45)
Au 31 décembre 2024	1 486	272	1 758

	2024 \$	2023 \$
Obligations locatives		
Au 1 ^{er} janvier	3 147	2 183
Ajouts	-	1 389
Résiliation de contrats de location	(114)	(258)
Charge d'intérêts	214	171
Paiements	(547)	(338)
Au 31 décembre	2 700	3 147

Les paiements contractuels non actualisés prévus et requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
Exercice clos le 31 décembre :	
2025	674
2026	538
2027	470
2028	449
Par la suite	1 470

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats :

	2024	2023
	\$	\$
Charges d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	398	346
Charges d'intérêt sur les obligations locatives	214	172
Paielements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	670	723
Montant total comptabilisé dans l'état consolidé des résultats	1 282	1 241

Le Groupe estime devoir engager des charges futures relatives aux paiements de loyers variables pour un montant de 4 480 \$ au cours de la durée des contrats de location.

Le Groupe dispose de deux contrats de location comprenant des options de prolongation. Ces options sont négociées par la direction pour assurer la flexibilité dans la gestion du portefeuille d'actifs loués et s'aligner sur les besoins commerciaux du Groupe. Les paiements de loyers futurs potentiels non actualisés relatifs aux périodes suivant les dates d'exercice des options de prolongation non inclus dans l'évaluation de l'obligation locative représentent un montant de 3 323 \$.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

10. Actif net des fonds distincts

	2024	2023
	\$	\$
Actif net		
Placements		
Titres de créance	37 469	37 526
Titres de capitaux propres	5 656	5 833
Fonds de placement	944 924	843 936
Trésorerie et dépôts à terme	3 314	6 687
Produits de placement à recevoir	186	169
Divers	1 158	3 128
	992 707	897 279
Passif	2 012	2 366
Actif net	990 695	894 913
	2024	2023
	\$	\$
Variation de l'actif net		
Actif net au début de l'exercice	894 913	855 544
Contributions nettes		
Contributions	138 264	111 188
Retraits de fonds	(148 732)	(132 561)
	(10 468)	(21 373)
Produits de placement		
Profits nets sur la juste valeur des placements	69 922	35 688
Intérêts et dividendes	54 718	41 373
	124 640	77 061
Frais de gestion et d'administration	(18 390)	(16 319)
Actif net à la fin de l'exercice	990 695	894 913

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

11. Passifs des contrats d'assurance

Le tableau suivant présente une ventilation des portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont en position d'actif et de ceux qui sont en position de passif :

	2024			
			Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	Montant net
	Actif	Passif		
	\$	\$	\$	\$
Contrats d'assurance émis				
Assurance individuelle	-	552 436	-	552 436
Assurance collective (<i>selon la MRP et le MGE</i>)	-	68 784	-	68 784
Rentes et pensions	-	280 860	393 244	674 104
	-	902 080	393 244	1 295 324
Contrats de réassurance détenus				
Assurance individuelle	187 781	-	-	187 781
Assurance collective	49 885	-	-	49 885
	237 666	-	-	237 666
	2023			
			Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	Montant net
	Actif	Passif		
	\$	\$	\$	\$
Contrats d'assurance émis				
Assurance individuelle	-	554 727	-	554 727
Assurance collective (<i>selon la MRP et le MGE</i>)	-	70 068	-	70 068
Rentes et pensions	-	143 145	327 543	470 688
	-	767 940	327 543	1 095 483
Contrats de réassurance détenus				
Assurance individuelle	189 468	-	-	189 468
Assurance collective	51 244	-	-	51 244
	240 712	-	-	240 712

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

La ventilation par catégorie de contrats d'assurance émis non évalués selon la MRP et de contrats de réassurance détenus par composant est présentée ci-dessous :

	2024					
	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC			Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur à la transition	Autres contrats	Sous-total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'assurance émis						
Assurance individuelle	378 252	107 140	62 968	4 076	67 044	552 436
Assurance collective	2 470	27	-	-	-	2 497
Rentes et pensions	633 434	7 427	17 631	15 612	33 243	674 104
	1 014 156	114 594	80 599	19 688	100 287	1 229 037
Contrats de réassurance détenus						
Assurance individuelle	128 230	53 827	31 234	(25 510)	5 724	187 781
	2023					
	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC			Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur à la transition	Autres contrats	Sous-total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'assurance émis						
Assurance individuelle	387 017	97 801	68 178	1 731	69 909	554 727
Assurance collective	2 507	27	-	-	-	2 534
Rentes et pensions	446 469	5 491	17 349	1 379	18 728	470 688
	835 993	103 319	85 527	3 110	88 637	1 027 949
Contrats de réassurance détenus						
Assurance individuelle	120 956	50 194	32 755	(14 437)	18 318	189 468

La ventilation par catégorie de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus au titre de l'élément de perte et du composant recouvrement de perte est présentée dans le tableau ci-dessous :

	2024	2023
	\$	\$
Élément de perte – Contrats d'assurance émis		
Assurance individuelle	7 054	4 193
Assurance collective	157	103
Rentes et pensions	3 867	1 493
	11 078	5 789
Composant recouvrement de perte – Contrats de réassurance détenus		
Assurance individuelle	5 237	3 083

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Variations des soldes des contrats d'assurance et de réassurance

Les rapprochements suivants montrent comment les valeurs comptables nettes des contrats d'assurance et de réassurance ont varié au cours de l'exercice en raison des flux de trésorerie et des montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats d'assurance émis, ainsi que les passifs au titre de la couverture restante et les passifs au titre des sinistres survenus.

Contrats d'assurance émis – Analyse selon la couverture restante et les sinistres survenus

2024						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total \$
			Contrats selon la MRP			
	Exclusion faite de l'élément de perte \$	Élément de perte \$	Contrats non évalués selon la MRP \$	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$	Ajustement au titre du risque non financier \$	
Contrats d'assurance au début de l'exercice						
Passif	674 820	5 789	11 157	72 011	4 163	767 940
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	327 543	-	-	-	-	327 543
	1 002 363	5 789	11 157	72 011	4 163	1 095 483
Produits des activités d'assurance						
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur						
- Assurance individuelle	(52 533)	-	-	-	-	(52 533)
- Assurance collective	(180)	-	-	-	-	(180)
- Rentes et pensions	(10 619)	-	-	-	-	(10 619)
Autres contrats						
- Assurance individuelle	(12 960)	-	-	-	-	(12 960)
- Assurance collective	(66 626)	-	-	-	-	(66 626)
- Rentes et pensions	(4 003)	-	-	-	-	(4 003)
	(146 921)	-	-	-	-	(146 921)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(376)	55 439	76 886	858	132 807
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	8 045	-	-	-	-	8 045
Pertes sur contrats déficitaires et reprises de ces pertes	-	5 298	-	-	-	5 298
Variations des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	932	(19 716)	(1 149)	(19 933)
	8 045	4 922	56 371	57 170	(291)	126 217
Composants investissements et remboursements de primes	(115 475)	-	116 153	(678)	-	-
Résultat des activités d'assurance	(254 351)	4 922	172 524	56 492	(291)	(20 704)
Charges financières (produits financiers) de passif	30 949	367	150	1 755	93	33 314
Charges financières (produits financiers) de passif net des fonds distincts	62 254	-	-	-	-	62 254
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(161 148)	5 289	172 674	58 247	(198)	74 864
Flux de trésorerie						
Primes reçues	393 854	-	-	-	-	393 854
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements	-	-	(170 950)	(59 320)	-	(230 270)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(38 607)	-	-	-	-	(38 607)
	355 247	-	(170 950)	(59 320)	-	124 977
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice	1 196 462	11 078	12 881	70 938	3 965	1 295 324
Passif	803 218	11 078	12 881	70 938	3 965	902 080
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	393 244	-	-	-	-	393 244
	1 196 462	11 078	12 881	70 938	3 965	1 295 324

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

2023						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total \$
			Contrats selon la MRP			
	Exclusion faite de l'élément de perte \$	Élément de perte \$	Contrats non évalués selon la MRP \$	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$	Ajustement au titre du risque non financier \$	
Contrats d'assurance au début de l'exercice						
Passif	608 493	2 505	12 065	75 313	4 026	702 402
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	302 671	-	-	-	-	302 671
	911 164	2 505	12 065	75 313	4 026	1 005 073
Produits des activités d'assurance						
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur						
- Assurance individuelle	(52 061)	-	-	-	-	(52 061)
- Assurance collective	(174)	-	-	-	-	(174)
- Rentes et pensions	(11 267)	-	-	-	-	(11 267)
Autres contrats						
- Assurance individuelle	(6 459)	-	-	-	-	(6 459)
- Assurance collective	(63 463)	-	-	-	-	(63 463)
- Rentes et pensions	(1 275)	-	-	-	-	(1 275)
	(134 699)	-	-	-	-	(134 699)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance						
	-	(191)	51 004	74 394	873	126 080
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition						
	5 505	-	-	-	-	5 505
Pertes sur contrats déficitaires et reprises de ces pertes						
	-	3 068	-	-	-	3 068
Variations des passifs au titre des sinistres survenus						
	-	-	(66)	(21 314)	(909)	(22 289)
	5 505	2 877	50 938	53 080	(36)	112 364
Composants investissements et remboursements de primes						
	(99 493)	-	99 420	73	-	-
	(228 687)	2 877	150 358	53 153	(36)	(22 335)
Charges financières (produits financiers) de passif						
	53 175	407	-	3 482	181	57 245
Charges financières (produits financiers) de passif net des fonds distincts						
	36 582	-	-	-	-	36 582
Total des variations dans l'état consolidé des résultats						
	(138 930)	3 284	150 358	56 635	145	71 492
Flux de trésorerie						
Primes reçues						
	261 884	-	-	-	-	261 884
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements						
	-	-	(151 266)	(59 937)	(8)	(211 211)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition						
	(31 755)	-	-	-	-	(31 755)
	230 129	-	(151 266)	(59 937)	(8)	18 918
	1 002 363	5 789	11 157	72 011	4 163	1 095 483
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice						
Passif	674 820	5 789	11 157	72 011	4 163	767 940
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	327 543	-	-	-	-	327 543
	1 002 363	5 789	11 157	72 011	4 163	1 095 483

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Pour les contrats qui ne sont pas évalués selon la MRP, le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats d'assurance, y compris les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque et de la MSC.

Contrats d'assurance émis – Analyse selon le composant évalué – Contrats non évalués selon la MRP

	2024					
	MSC					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$	Ajustement au titre du risque non financier \$	Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur \$	Autres contrats \$	Total partiel \$	Total \$
Contrats d'assurance au début de l'exercice						
Passif	508 450	103 319	85 527	3 110	88 637	700 406
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	327 543	-	-	-	-	327 543
	835 993	103 319	85 527	3 110	88 637	1 027 949
Variations liées aux services rendus au cours de la période						
MSC comptabilisée au titre des services rendus	-	-	(9 517)	(1 636)	(11 153)	(11 153)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(7 169)	-	-	-	(7 169)
Ajustements liés à l'expérience	(1 661)	-	-	-	-	(1 661)
	(1 661)	(7 169)	(9 517)	(1 636)	(11 153)	(19 983)
Variations liées aux services futurs						
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(20 298)	17 456	-	7 869	7 869	5 027
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(11 656)	(1 761)	3 238	10 179	13 417	-
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires	1 022	(752)	-	-	-	270
	(30 932)	14 943	3 238	18 048	21 286	5 297
Variations liées aux services passés						
Ajustements liés à l'expérience de réclamations et autres dépenses de services d'assurance	375	558	-	-	-	933
Résultat des activités d'assurance	(32 218)	8 332	(6 279)	16 412	10 133	(13 753)
Charges financières (produits financiers)	89 256	2 943	1 351	166	1 517	93 716
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	57 038	11 275	(4 928)	16 578	11 650	79 963
Flux de trésorerie						
Primes reçues	327 819	-	-	-	-	327 819
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements	(170 926)	-	-	-	-	(170 926)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(35 768)	-	-	-	-	(35 768)
	121 125	-	-	-	-	121 125
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice	1 014 156	114 594	80 599	19 688	100 287	1 229 037
Passif	620 912	114 594	80 599	19 688	100 287	835 793
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	393 244	-	-	-	-	393 244
	1 014 156	114 594	80 599	19 688	100 287	1 229 037

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

	2023					
	MSC					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$	Ajustement au titre du risque non financier \$	Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur \$	Autres contrats \$	Total partiel \$	Total \$
Contrats d'assurance au début de l'exercice						
Passif	447 973	88 440	92 838	2 061	94 899	631 312
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	302 671	-	-	-	-	302 671
	750 644	88 440	92 838	2 061	94 899	933 983
Variations liées aux services rendus au cours de la période						
MSC comptabilisée au titre des services rendus	-	-	(9 925)	(267)	(10 192)	(10 192)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(6 744)	-	-	-	(6 744)
Ajustements liés à l'expérience	(576)	-	-	-	-	(576)
	(576)	(6 744)	(9 925)	(267)	(10 192)	(17 512)
Variations liées aux services futurs						
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(11 359)	14 316	-	1 074	1 074	4 031
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(560)	(976)	1 361	175	1 536	-
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(445)	(518)	-	-	-	(963)
	(12 364)	12 822	1 361	1 249	2 610	3 068
Variations liées aux services passés						
Ajustements liés à l'expérience de réclamations et autres dépenses de services d'assurance	-	(64)	-	-	-	(64)
Résultat des activités d'assurance	(12 940)	6 014	(8 564)	982	(7 582)	(14 508)
Charges financières (produits financiers)	79 999	8 843	1 253	67	1 320	90 162
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	67 059	14 857	(7 311)	1 049	(6 262)	75 654
Flux de trésorerie						
Primes reçues	198 503	-	-	-	-	198 503
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements	(151 285)	-	-	-	-	(151 285)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(28 928)	-	-	-	-	(28 928)
	18 290	-	-	-	-	18 290
Autres variations	-	22	-	-	-	22
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice	835 993	103 319	85 527	3 110	88 637	1 027 949
Passif	508 450	103 319	85 527	3 110	88 637	700 406
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	327 543	-	-	-	-	327 543
	835 993	103 319	85 527	3 110	88 637	1 027 949

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats de réassurance détenus, ainsi que les actifs au titre de la couverture restante et les actifs au titre des sinistres survenus.

Contrats de réassurance détenus – Analyse selon la couverture restante et les sinistres survenus

	2024					
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Exclusion faite du composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
\$						
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	177 466	3 083	6 688	51 054	2 421	240 712
Imputation des primes de réassurance payées	(38 158)	-	-	-	-	(38 158)
Montant recouvrable auprès des réassureurs						
Montants à recouvrer au titre des sinistres survenus et autres charges engagées au cours de la période	-	(163)	21 115	21 670	499	43 121
Recouvrement et reprise de recouvrement des pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	-	2 406	-	-	-	2 406
Variations des montants à recouvrer découlant des variations des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	-	(13 429)	(682)	(14 111)
	-	2 243	21 115	8 241	(183)	31 416
Composants investissements liés à la réassurance	(441)	-	796	(355)	-	-
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	(38 599)	2 243	21 911	7 886	(183)	(6 742)
Produits financiers (charges financières)	1 501	(89)	12	1 321	51	2 796
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(37 098)	2 154	21 923	9 207	(132)	(3 946)
Flux de trésorerie						
Primes et charges similaires payées	33 116	-	-	-	-	33 116
Montants reçus	-	-	(21 417)	(10 799)	-	(32 216)
	33 116	-	(21 417)	(10 799)	-	900
Actifs des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	173 484	5 237	7 194	49 462	2 289	237 666

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

	2023					
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Exclusion faite du composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
	\$	\$		\$	\$	\$
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	167 557	1 740	7 008	52 308	2 175	230 788
Imputation des primes de réassurance payées	(37 827)	-	-	-	-	(37 827)
Montant recouvrable auprès des réassureurs						
Montants à recouvrer au titre des sinistres survenus et autres charges engagées au cours de la période	-	(86)	19 018	22 959	544	42 435
Recouvrement et reprise de recouvrement des pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	-	1 543	-	-	-	1 543
Variations des montants à recouvrer découlant des variations des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	-	(14 964)	(498)	(15 462)
	-	1 457	19 018	7 995	46	28 516
Composants investissements liés à la réassurance	(1 253)	-	972	281	-	-
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	(39 080)	1 457	19 990	8 276	46	(9 311)
Produits financiers (charges financières)	15 573	(114)	-	2 495	102	18 056
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(23 507)	1 343	19 990	10 771	148	8 745
Flux de trésorerie						
Primes et charges similaires payées	33 416	-	-	-	-	33 416
Montants reçus	-	-	(20 310)	(12 025)	-	(32 335)
Autres variations	-	-	-	-	98	98
	33 416	-	(20 310)	(12 025)	98	1 179
Actifs des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	177 466	3 083	6 688	51 054	2 421	240 712

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Contrats de réassurance détenus – Analyse selon le composant évalué – Contrats non évalués selon la MRP

Pour les contrats qui ne sont pas évalués selon la MRP, le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats de réassurance détenus, y compris les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l’ajustement au titre du risque et de la MSC.

	2024					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC			Total
			Contrats évalués selon l’approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total partiel	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	120 956	50 194	32 755	(14 437)	18 318	189 468
Variations liées aux services rendus au cours de la période						
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(3 206)	2 256	(950)	(950)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(3 750)	-	-	-	(3 750)
Ajustements liés à l'expérience	(807)	-	-	-	-	(807)
	(807)	(3 750)	(3 206)	2 256	(950)	(5 507)
Variations liées aux services futurs						
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	7 823	7 152	-	(12 640)	(12 640)	2 335
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(427)	(777)	987	217	1 204	-
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	621	(552)	-	-	-	69
	8 017	5 823	987	(12 423)	(11 436)	2 404
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	7 210	2 073	(2 219)	(10 167)	(12 386)	(3 103)
Produits financiers (charges financières)	70	1 560	698	(906)	(208)	1 422
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	7 280	3 633	(1 521)	(11 073)	(12 594)	(1 681)
Flux de trésorerie	(6)	-	-	-	-	(6)
Actif des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	128 230	53 827	31 234	(25 510)	5 724	187 781

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

	2023					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC			Total
			Contrats évalués selon l’approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total partiel	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	106 631	43 685	34 167	(5 484)	28 683	178 999
Variations liées aux services rendus au cours de la période						
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(3 286)	1 138	(2 148)	(2 148)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(3 816)	-	-	-	(3 816)
Ajustements liés à l'expérience	(326)	-	-	-	-	(326)
	(326)	(3 816)	(3 286)	1 138	(2 148)	(6 290)
Variations liées aux services futurs						
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	4 970	6 331	-	(9 400)	(9 400)	1 901
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(622)	(413)	1 256	(221)	1 035	-
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	(50)	(311)	-	-	-	(361)
	4 298	5 607	1 256	(9 621)	(8 365)	1 540
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	3 972	1 791	(2 030)	(8 483)	(10 513)	(4 750)
Produits financiers (charges financières)	10 635	4 675	618	(470)	148	15 458
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	14 607	6 466	(1 412)	(8 953)	(10 365)	10 708
Flux de trésorerie	(282)	43	-	-	-	(239)
Actif des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	120 956	50 194	32 755	(14 437)	18 318	189 468

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Affaires nouvelles

Les tableaux ci-dessous résument l'effet de la comptabilisation initiale des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus non évalués selon la MRP au cours de l'exercice sur les composants utilisés dans l'évaluation.

Inclus dans ces tableaux est aussi l'effet de la comptabilisation initiale des contrats d'assurances acquises lors d'un transfert d'un bloc de polices. En 2024, le Groupe a complété l'acquisition d'un bloc de polices d'assurance dans le cadre d'une transaction qui ne répondait pas à la définition d'un regroupement d'entreprises. Le bloc comprend des polices d'assurance vie individuelle ainsi qu'un portefeuille de contrats de fonds distincts (avec garanties). En contrepartie de l'acquisition de ces contrats d'assurance, le Groupe a reçu la somme de 11 000 \$ en trésorerie ainsi que 5 700 \$ en placements (fonds distincts).

À la date de transaction, le passif d'assurance acquis pour les contrats de fonds distincts comprenait une valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution de 6 300 \$, une MSC de 1 700 \$ et un passif net des fonds distincts de 5 700 \$. Pour les contrats d'assurance individuelle, le passif d'assurance comprenait une valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution de 1 700 \$ et une MSC de 1 300 \$.

Contrats d'assurance individuelle

	2024			2023		
	Contrats émis			Contrats émis		
	Rentables	Déficitaires	Total	Rentables	Déficitaires	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sinistres et autres sorties de trésorerie	31 256	50 828	82 084	27 521	34 198	61 719
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	10 946	15 630	26 576	10 435	14 871	25 306
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	42 202	66 458	108 660	37 956	49 069	87 025
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(48 605)	(74 687)	(123 292)	(42 187)	(55 670)	(97 857)
Ajustement au titre du risque non financier	3 208	11 327	14 535	3 528	9 592	13 120
MSC	3 195	-	3 195	703	-	703
Pertes comptabilisées lors de la comptabilisation initiale	-	3 098	3 098	-	2 991	2 991

Contrats d'assurance collective

	2024			2023		
	Contrats émis			Contrats émis		
	Rentables	Déficitaires	Total	Rentables	Déficitaires	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sinistres et autres sorties de trésorerie	-	24	24	-	22	22
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	-	24	24	-	22	22
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	-	(23)	(23)	-	(20)	(20)
MSC	-	-	-	-	-	-
Pertes comptabilisées lors de la comptabilisation initiale	-	1	1	-	2	2

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Contrats de rentes et pensions

	2024			2023		
	Contrats émis			Contrats émis		
	Rentables	Déficitaires	Total	Rentables	Déficitaires	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sinistres et autres sorties de trésorerie	-	35 564	35 564	-	17 679	17 679
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	173	173	-	169	169
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	-	35 737	35 737	-	17 848	17 848
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(6 693)	(34 710)	(41 403)	(1 132)	(17 245)	(18 377)
Ajustement au titre du risque non financier	2 019	901	2 920	761	435	1 196
MSC	4 674	-	4 674	371	-	371
Pertes comptabilisées lors de la comptabilisation initiale	-	1 928	1 928	-	1 038	1 038

Contrats de réassurance au titre de l'assurance individuelle détenus

	Contrats conclus 2024	Contrats conclus 2023
	\$	\$
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	38 910	33 157
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(46 733)	(38 127)
Ajustement au titre du risque non financier	(7 152)	(6 331)
Produits comptabilisés lors de la comptabilisation initiale	2 335	1 901
MSC	(12 640)	(9 400)

Comptabilisation prévue de la MSC

Le tableau ci-dessous indique à quel moment le Groupe prévoit comptabiliser le solde de la MSC dans l'état consolidé des résultats après la date de clôture pour les contrats non évalués selon la MRP.

	2024				2023			
	Assurance individuelle	Assurance collective	Rentes et pensions	Total	Assurance individuelle	Assurance collective	Rentes et pensions	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'assurance émis								
Moins de 1 an	6 087	-	193	6 280	6 310	-	198	6 508
De 1 an à 5 ans	19 629	-	666	20 295	20 661	-	665	21 326
De 5 à 10 ans	16 379	-	597	16 976	17 210	-	609	17 819
Plus de 10 ans	24 949	-	31 787	56 736	25 728	-	17 256	42 984
	67 044	-	33 243	100 287	69 909	-	18 728	88 637
Contrats de réassurance détenus								
Moins de 1 an	341	-	-	341	1 596	-	-	1 596
De 1 an à 5 ans	1 113	-	-	1 113	5 219	-	-	5 219
De 5 à 10 ans	1 049	-	-	1 049	4 328	-	-	4 328
Plus de 10 ans	3 221	-	-	3 221	7 175	-	-	7 175
	5 724	-	-	5 724	18 318	-	-	18 318

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

Résultat financier net

Le tableau ci-dessous présente une analyse du total des produits de placement et du résultat financier d’assurance comptabilisés dans l’état consolidé des résultats au cours de la période. Les produits financiers (charges financières) relatifs aux passifs de fonds distincts, représentent des charges financières de 62 254 \$ pour les contrats d’assurance [36 582 \$ en 2023] et des charges financières de 62 386 \$ pour les contrats d’investissement [40 479 \$ en 2023]

	2024				
	Activités d'assurance			Activités autres que d'assurance	Total
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$		
Produits de placement					
Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif	1 223	-	147	4 670	6 040
Autres produits d'intérêts et produits similaires	4 092	1 230	21 475	2 013	28 810
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN	5 733	708	14 314	82	20 837
Profits nets réalisés sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG	-	-	-	231	231
Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	11 048	1 938	35 936	6 996	55 918
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats d'assurance émis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe	(3 896)	-	(17 865)	-	(21 761)
Intérêts capitalisés	(11 763)	(2 104)	(2 950)	-	(16 817)
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	6 372	155	(1 263)	-	5 264
	(9 287)	(1 949)	(22 078)	-	(33 314)
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats de réassurance détenus comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Intérêts capitalisés	4 880	1 450	-	-	6 330
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(3 456)	(78)	-	-	(3 534)
	1 424	1 372	-	-	2 796
Variation des passifs des contrats de placement	(396)	(554)	(9 572)		(10 522)
Montants nets comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	2 789	807	4 286	6 996	14 878

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

	2023				
	Activités d'assurance			Activités autres que d'assurance	Total
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$		
Produits de placement					
Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif	1 620	-	78	4 509	6 207
Autres produits d'intérêts et produits similaires	2 494	1 011	11 008	2 146	16 659
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN	25 065	547	6 669	27	32 308
Profits nets réalisés sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG	-	-	-	422	422
Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	29 179	1 558	17 755	7 104	55 596
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats d'assurance émis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe	(3 683)	-	(4 570)	-	(8 253)
Intérêts capitalisés	(10 102)	(2 939)	(2 186)	-	(15 227)
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(28 902)	(869)	(3 994)	-	(33 765)
	(42 687)	(3 808)	(10 750)	-	(57 245)
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats de réassurance détenus comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Intérêts capitalisés	4 118	2 044	-	-	6 162
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	11 342	553	-	-	11 895
	15 460	2 597	-	-	18 057
Variation des passifs des contrats de placement	(353)	(536)	(3 961)		(4 850)
Montants nets comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	1 599	(189)	3 044	7 104	11 558

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

12. Passifs des contrats de placement et passifs des contrats de placement des fonds distincts

	2024 Valeur comptable \$	2023 Valeur comptable \$
Passifs des contrats de placement	209 039	151 902
Passifs des contrats de placement des fonds distincts	597 451	567 370
	806 490	719 272
	2024 \$	2023 \$
Solde au début de l'exercice	719 272	666 801
Dépôts	148 543	123 494
Intérêt	34 396	26 977
Retraits de fonds	(133 237)	(116 133)
Augmentation de la juste valeur	37 516	18 133
Total des passifs des contrats de placement et des passifs des contrats de placement des fonds distincts	806 490	719 272

13. Risque d’assurance

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de veiller à réduire le risque d'assurance lié aux passifs des contrats d'assurance.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés de la même manière que les contrats d'assurance sous-jacents et sont conformes aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Contrats d’assurance émis et contrats de réassurance détenus

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives. Le Groupe conclut des contrats de réassurance à l'égard de ses contrats d'assurance vie permanente individuelle et de ses contrats d'assurance vie temporaire individuelle et collective.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique récurrente est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Sensibilités

L’analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l’incidence (brute et nette des contrats de réassurance détenus) sur la MSC, le résultat et les capitaux propres. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l’incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les changements dans ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Hypothèses	2024				
	Changement dans les hypothèses \$	Incidence sur la MSC		Incidence sur le résultat et les capitaux propres	
		Montant brut \$	Montant net \$	Montant brut \$	Montant net \$
Mortalité – produits d’assurance vie	+ 2 %	(9 896)	(2 579)	(902)	(438)
Mortalité [longévité] – produits de rentes	- 2 %	(550)	(550)	(11)	(11)
Morbidité	5 % défavorable	(571)	(402)	(610)	(151)
Frais	+ 5 %	(2 142)	(2 319)	(41)	95
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(13 068)	(22 903)	492	2 217

Hypothèses	2023				
	Changement dans les hypothèses \$	Incidence sur la MSC		Incidence sur le résultat et les capitaux propres	
		Montant brut \$	Montant net \$	Montant brut \$	Montant net \$
Mortalité – produits d’assurance vie	+ 2 %	(9 067)	(2 401)	23	(165)
Mortalité [longévité] – produits de rentes	- 2 %	(569)	(569)	62	62
Morbidité	5 % défavorable	(577)	(413)	(702)	(199)
Frais	+ 5 %	(1 813)	(1 917)	(63)	23
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(11 990)	(19 760)	709	1 957

14. Autres éléments de passifs

	2024 \$	2023 \$
Passifs financiers		
Fournisseurs	4 569	6 242
Divers	4 145	3 163
	8 714	9 405
Passifs non financiers		
Impôts sur le résultat	3 775	5 199
	12 489	14 604

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

15. Régimes d’avantages du personnel

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Variations de l’obligation au titre des régimes à prestations définies		
Solde au début de l’exercice	68 689	61 388
Coût des services rendus au cours de l’exercice	1 236	1 092
Cotisations des salariés	588	614
Charges d’intérêts	3 156	3 141
Prestations versées	(3 796)	(2 992)
Pertes (gains) actuariels résultant des ajustements liés à l’expérience	(50)	80
Pertes (gains) actuariels résultant de changements dans les hypothèses financières	(1 130)	5 366
Solde à la fin de l’exercice	68 693	68 689

Évolution des actifs des régimes		
Juste valeur au début de l’exercice	74 483	67 966
Cotisations de l’employeur	1 356	1 337
Cotisations des salariés	588	614
Rendement des actifs des régimes	4 546	4 956
Prestations versées	(3 796)	(2 992)
Variation du plafonnement de l’actif	(3 308)	2 745
Charges d’intérêt liés au plafonnement de l’actif	(8)	(143)
Juste valeur à la fin de l’exercice	73 861	74 483

Les montants comptabilisés dans l’état consolidé de la situation financière sont les suivants :

	2024 \$	2023 \$
Valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies	68 693	68 689
Juste valeur des actifs des régimes	(73 861)	(74 483)
Passif relatif aux régimes de retraite	(5 168)	(5 794)

Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global :

	2024 \$	2023 \$
Gains (pertes) actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies		
Ajustements liés à l’expérience	50	(80)
Changements dans les hypothèses financières	1 130	(5 366)
Rendement des actifs des régimes plus élevé que le taux d’actualisation	1 155	1 372
Variation du plafonnement de l’actif	(3 308)	2 745
Incidence totale dans les autres éléments du résultat global	(973)	(1 329)

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l’exercice	1 236	1 092
Intérêts nets sur le passif au titre des régimes à prestations définies	(227)	(298)
	1 009	794

Le passif et l’actif au titre des avantages du personnel de l’état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2024	2023
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d’assurance collective	692	579
Passif relatif aux régimes de retraite – régimes à prestations définies	245	299
	937	878
Actif relatif aux régimes de retraite – régimes à prestations définies	5 413	6 093

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % [7,5 % en 2023] à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations a été établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2024 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d’Assomption Compagnie Mutuelle d’Assurance-Vie [« AMV »]. La durée résiduelle moyenne d’activité des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 13,7 années [13,5 années en 2023]. Les durées résiduelles moyennes d’activité des salariés actifs couverts par le régime d’avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 1 435 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2025.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les fonds distincts suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Fonds régime de retraite Assomption Vie	76 021	73 485
Trésorerie	1 350	1 192
Plafonnement de l’actif	(3 510)	(194)
	73 861	74 483

Fonds régime de retraite Assomption Vie

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie [le « Fonds régime de retraite »] est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L’objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l’augmentation annuelle de l’indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose :

	2024	2023
	%	%
Encaisse	0,6	0,6
Obligations Canadiennes	44,1	43,6
Superposition d’obligations à long terme	1,8	2,0
Dette privé d’infrastructure	11,7	10,2
Actions canadiennes	9,6	9,2
Actions étrangères	11,7	12,2
Placements alternatifs	20,5	22,2

Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d’épargne-retraite selon la *Loi de l’impôt sur le revenu*.

Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2024	2023
	%	%
Taux d’actualisation	4,7	4,6
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM2014, MI-2017	CPM2014, MI-2017

Analyses de sensibilité

L’évaluation de l’obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant résume l’augmentation (la diminution) de l’obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l’exercice s’il y a une variation de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2024	
	+ 1 %	- 1 %
Taux d’actualisation	(9 926)	12 966
Taux de rémunération	1 274	(1 178)
Taux de mortalité	(104)	105

Régime à cotisations définies

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le Groupe a cessé d’offrir le régime à prestations définies aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime à cotisations définies ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies ci-dessus. Le coût total comptabilisé par le Groupe au titre du régime à cotisations définies pour l’exercice clos le 31 décembre 2024 est de 976 \$ [718 \$ en 2023].

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

16. Impôts

Les impôts sur le résultat à l'état consolidé des résultats sont composés de ce qui suit :

	2024 \$	2023 \$
Impôt exigible	8 026	5 336
Impôt différé	(4 682)	(3 567)
	3 344	1 769

Le taux d'imposition effectif à l'état consolidé des résultats diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2024		2023	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat au taux prévu par la loi	4 129	27,2	2 669	27,2
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(1 497)	(9,9)	(1 168)	(11,9)
Provision pour moins-value des actifs d'impôts différés	1 631	10,8	103	1,0
Renversement de provision pour moins-value des actifs d'impôts différés	(741)	(4,9)	-	-
Ajustements liés aux exercices précédents	(198)	(1,3)	(19)	(0,2)
Divers	20	0,1	184	1,9
	3 344	22,0	1 769	18,0

Les actifs d'impôts différés (passifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2024 \$	2023 \$
Contrats d'assurance	9 365	3 404
Prêts hypothécaires	1 220	1 619
Report prospectif du crédit sur impôt minimum de l'Ontario	802	373
Pertes fiscales inutilisées	-	1 401
Divers	-	(106)
Régimes de prestations de retraite et autres avantages du personnel	(829)	(1 752)
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(1 317)	(1 496)
Titres de créance	(4 465)	(3 952)
	4 776	(509)
Actifs d'impôts différés	5 357	1 306
Passifs d'impôts différés	(581)	(1 815)
	4 776	(509)

Au 31 décembre 2024, le Groupe a accumulé des pertes fiscales inutilisées s'élevant à 5 212 \$ pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré puisque le Groupe ne croit pas être en mesure de les utiliser dans un avenir prévisible. Ces pertes fiscales inutilisées expirent de 2039 à 2044.

Les différences temporaires imposables non comptabilisées attribuables à la participation de la société dans ses filiales s'élèvent à 1 300 \$ [2 237 \$ en 2023].

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

17. Informations supplémentaires sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2024 \$	2023 \$
Intérêts reçus	14 854	11 617
Impôts sur le résultat versés (reçus)	10 670	(3 843)
Participations versées	285	497
Dividendes reçus	14 895	6 777

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'élément suivant :

	2024 \$	2023 \$
Intérêts versés sur les obligations locatives	226	175

18. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas subir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

19. Engagement

En tant que membre d'Assuris, le Groupe engage et engagera probablement dans l'avenir, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

20. Produits des activités d'assurance

Le tableau ci-dessous présente une analyse du total des produits des activités d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice :

2024				
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$	Total \$
Contrats non évalués selon la MRP				
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
MSC comptabilisée au titre des services rendus	6 331	-	4 822	11 153
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	6 733	3	433	7 169
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	45 748	177	9 341	55 266
Divers	1 456	-	-	1 456
Montant de la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	5 225	-	26	5 251
	65 493	180	14 622	80 295
	-	66 626	-	66 626
	65 493	66 806	14 622	146 921
Contrats évalués selon la MRP				
2023				
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$	Total \$
Contrats non évalués selon la MRP				
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
MSC comptabilisée au titre des services rendus	6 657	-	3 535	10 192
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	6 300	3	441	6 744
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	41 258	171	8 553	49 982
Divers	1 405	-	-	1 405
Montant de la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	2 900	-	13	2 913
	58 520	174	12 542	71 236
	-	63 463	-	63 463
	58 520	63 637	12 542	134 699
Contrats évalués selon la MRP				

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2024

21. Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif

	2024	2023
	\$	\$
Intérêts sur les autres actifs et les autres placements évalués au coût amorti	147	78
Intérêts sur les prêts hypothécaires évalués au coût amorti	965	968
Amortissement des titres de créance évalués au coût amorti	2 483	2 364
Intérêts sur les titres de créance obligatoirement évalués à la JVAERG	2 445	2 797
	6 040	6 207

22. Profits nets réalisés sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG

	2024	2023
	\$	\$
Titres de créance		
Profits réalisés	231	459
Pertes réalisées	-	(37)
	231	422

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a vendu des titres de créance évalués à la JVAERG, dont le capital s'élevait à 2 000 \$ [29 787 \$ en 2023]. Par conséquent, un profit latent de 231 \$ [459 \$ en 2023] et aucune perte latente [(37 \$) en 2023] ont été transférés des autres éléments du résultat global à l'état consolidé des résultats.

23. Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN

	2024	2023
	\$	\$
Profit net sur les actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN		
Titres de capitaux propres	15 551	5 714
Profit net sur les actifs financiers désignés à la JVRN		
Titres de créance	1 631	24 859
Prêts hypothécaires	3 655	1 735
	20 837	32 308

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

24. Autres produits d’intérêts et produits similaires

	2024 \$	2023 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 173	1 228
Intérêts sur les titres de créance désignés à la JVRN	2 473	851
Intérêts sur les prêts hypothécaires désignés à la JVRN	9 242	7 937
Dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la JVRN	11 105	3 085
Dividendes sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	3 598	3 558
Dividendes liés à la décomptabilisation des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	219	-
	28 810	16 659

25. Charges

Le tableau suivant présente une ventilation des charges afférentes aux activités d’assurance et des charges administratives et autres charges opérationnelles :

	2024 \$	2023 \$
Prestations et sinistres	85 642	79 152
Frais de gestion	2 320	1 364
Commissions versées	40 048	33 431
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	33 384	32 618
Amortissement des immobilisations corporelles	811	902
Amortissement des immobilisations incorporelles <i>[note 8]</i>	1 236	1 178
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation <i>[note 9]</i>	398	346
Honoraires professionnels et de consultation	9 751	7 422
Autres charges administratives	11 515	10 789
Taxes sur primes	4 163	3 757
Frais de placement	941	843
Autres charges opérationnelles	200	-
	190 409	171 802
Montants attribués aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition engagés au cours de l'exercice	(49 276)	(41 624)
Pertes sur les contrats déficitaires <i>[note 11]</i>	5 298	3 068
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition <i>[note 11]</i>	8 045	5 505
	154 476	138 751
Charges afférentes aux activités d'assurance	126 217	112 364
Charges administratives et autres charges opérationnelles	28 259	26 387
	154 476	138 751

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

26. Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s’assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital répond aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Le Groupe s’assure aussi de respecter les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada [BSIF] et encadrées par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick [FCNB].

De plus, chaque année, l’actuaire en évaluation procède à l’analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d’affaires dans le cadre de ce qu’il est convenu d’appeler l’examen de la santé financière [ESF]. Le rapport de l’actuaire est présenté au conseil d’administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l’analyse est d’assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d’activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d’évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d’activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu’aucun élément de sensibilité pris séparément n’a d’incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n’a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d’assurance vie au Canada qu’elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences du FCNB, qui sont alignées avec les exigences du BSIF aux fins des ratios de capital, le Groupe maintient un ratio supérieur au ratio total cible de surveillance de 100 %. Au 31 décembre 2024, le ratio du Groupe est de 165 % [157 % en 2023].

Un ratio de 165 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de faire face à des imprévus de l’ordre d’environ 123 millions de dollars [99 millions de dollars en 2023], le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

	2024	2023
Capital disponible selon les exigences	311 875	272 075
Capital requis	188 589	172 899
Ratio de solvabilité	165 %	157 %

Notes des états financiers consolidés
[en milliers]

31 décembre 2024

27. Transactions avec des parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs et les membres de la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Salaires, autres avantages liés à l'emploi à court terme et honoraires	4 317	3 600
Avantages postérieurs à l'emploi	211	172
	4 528	3 772

28. Informations financières comparatives

Certaines données comparatives dans les notes des états financiers consolidés ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers consolidés de la période considérée.

**ASSOMPTION COMPAGNIE
MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE**

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

Téléphone: 506.853.6040

Sans frais: 1.800.455.7337



**LA COMPAGNIE DE GESTION
ATLANTIQUE (1987) LTÉE**

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

Téléphone: 506.853.5420

LES PLACEMENTS LOUISBOURG INC.

230 Champlain, suite 202
Dieppe (N.-B.) E1A 1P1

Site: placementslouisbourg.com

Téléphone: 1.888.608.7070

LAVVI

770, rue Main, bureau 404
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

Site: lavvi.com

Téléphone: 1.866.724.6200



Assomption Vie

assomption.ca

